

Lutte contre la corruption : Les religieux s'impliquent !

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 10 JUILLET 2020

643

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Me Mountaga

Tall

**“IBK a totalement ignoré le M5-RFP, nous répondrons !”**



Adresse à la nation : IBK est le problème !



Dissolution des milices armées : IBK remet ça !



**LIBÉREZ  
L'HONORABLE  
SOUMAÏLA  
CISSE !**

**ENSEMBLE NOUS POUVONS !**

<b>Une</b>	Me Mountaga Tall : « IBK a totalement ignoré le M5-RFP, nous répondrons ! »	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Opération Maliko : Une grande prière funèbre pour les victimes civiles et militaires de la crise sécuritaire au Mali IBK face à la Nation : La montagne a accouché d'une souris Mali : La contestation appelle à manifester contre le président vendredi « Esclavage par ascendance » : Plus de 20 personnes jugées au tribunal de Kayes Réunion du comité des chefs d'état-major CEDEAO : Le point d'exécution des précédentes rencontres au menu Kayes : L'effondrement d'un site traditionnel d'orpillage fait un mort et des rescapés Gao : Des exécutions et des enlèvements dans le cercle d'Ansongo Les quatre agents de EGK enlevés : Après la femme enceinte, deux autres libérés Démenti relatif à la vidéo sur la prétendue bagarre entre les députés maliens Commissariat de police du cercle de Koutiala : deux grands voleurs appréhendés	<b>P.12</b> <b>P.12</b> <b>P.13</b> <b>P.13</b> <b>P.14</b> <b>P.14</b> <b>P.14</b> <b>P.15</b> <b>P.15</b> <b>P.15</b>
<b>Actualité</b>	Pour la promotion de la paix au Sahel : La fondation FDS prône l'union Signature du protocole d'accord des échanges commerciaux : Une relation prometteuse ! Lutte contre le COVID-19 : DEME-SO appuie les services judiciaires Affaire d'annulation de la licence de la Pharmacie des Martyrs : Condamnée à payer 4 milliards de FCFA au promoteur, Laborex Mali-SA obtient la rétractation d'un arrêt qui lui a été notifié depuis 18 ans Mali : Les homicides commis récemment dans le centre risquent de déclencher une catastrophe humanitaire Lutte contre la corruption : Les religieux s'impliquent !	<b>P.17</b> <b>P.18</b> <b>P.20</b> <b>P.21</b> <b>P.22</b> <b>P.24</b>
<b>Politique</b>	La crise malienne vue de Dakar : "Ne laissons pas le président IBK continuer à maintenir le feu dans son pays et au Sahel !" Manifestation du 10 juillet : Trois plateformes en renfort au M5-RFP Adresse à la nation : IBK est le problème ! Dissolution des milices armées : IBK remet ça !	<b>P.26</b> <b>P.28</b> <b>P.29</b> <b>P.31</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Salons de massage à Bamako : Façades d'une prostitution déguisée	<b>P.33</b>
<b>International</b>	En Côte d'Ivoire : La mort du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly Sénégal : Aminata Touré pour le déboulonnement de la statue de Faïdherbe	<b>P.34</b> <b>P.35</b>
<b>Sport</b>	Fifa/Femafoot : Le président de la Fifa attendu à Bamako ! Southampton : Blessé, Djenepo déclare forfait pour Everton	<b>P.36</b> <b>P.36</b>



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

**Site Web** : www.malikile.com

**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte





## Me Mountaga Tall : “IBK a totalement ignoré le M5-RFP, nous répondrons !”

**S**uite à l'adresse à la Nation du Président de la République, Ibrahim Boubacar Kéita (IBK), tard dans la nuit du mercredi, 08 juillet 2020, Me Mountaga Tall, Président du CNID-FYT et membre fondateur du M5-RFP, a accordé une interview au journaliste appelé Gandhi Malien. Me Tall, dans cette interview, analyse le discours du Chef de l'État et établit qu'aucune avancée significative n'a été constatée par rapport aux revendications du M5-RFP contenues dans le Mémoire qui lui avait été adressé. Ainsi, selon Me Tall, le Président de la République aurait totalement ignoré les termes dudit Mémoire et s'apprêterait à former un nouveau Gouvernement au mépris des mises en garde et des exigences du M5-RFP. Ainsi, la grande manifestation d'aujourd'hui vendredi, 10 juillet 2020, sera non seulement maintenue mais de nouvelles consignes en faveur de la désobéissance civile seront données. Il y a eu au moins deux bizarreries dans l'annonce de l'adresse d'IBK à la Nation malienne.

Primo cette adresse a été annoncée en cours du Journal de 20 heures comme si elle n'était pas prévue. Secundo, elle est intervenue très tardivement aux environs de 00heure. L'attente ainsi occasionnée laissait croire que le Président de la République avait sans doute pris de

grandes décisions. Or il n'en fut rien. C'est en tout cas la conviction de Me Mountaga Tall qui résume le discours présidentiel en 05 points, si on l'allège de tout ce qui est superfétatoire. En effet, pour Me Tall, IBK a dit clairement que

- :
- 1 – L'Assemblée ne sera pas dissoute
- 2 – Manassa Danioko sera maintenue
- 3 – Le Premier ministre sera maintenu
- 4 – IBK ne traitera pas avec le M5-RFP
- 5 – Un nouveau Gouvernement sera incessamment mis en place.

Ainsi, relève Me Tall, le Président de la République a totalement ignoré le Mémoire du M5-RFP et les cris de révolte des Maliens qui sont sortis par centaines de milliers les 05 et 19 juin derniers pour exprimer leur détermination à obtenir un changement de gouvernance et de régime. Il s'agit, pour Me Tall, ni plus ni moins que d'un mépris d'IBK pour le peuple malien, comme si le Mali était sa propriété privée et qu'il en ferait ce que bon lui semblera. C'est comme, dit le Président du CNID-FYT, rajouter du haricot à la marmite débordante de haricot.

S'agissant de la proposition du Président de la République d'aller rencontrer la Majorité présidentielle, la réponse de Me Tall est sans équivoque. Il n'appartient à personne d'autre qu'IBK de trouver des solutions aux revendications contenues dans le Mémoire présenté par le M5-RFP. Renvoyer le Mouvement du 05 juin vers la Majorité présidentielle est, aux yeux de Me Tall, une fuite de responsabilité car seule la voix d'IBK compte dans la crise sociopolitique actuelle. La réponse du Prési-





dent de la République est nette et précise : « Je refuse vos exigences et je n'en ferai rien ». Et Me Tall de préciser que les termes du Mémorandum du M5-RFP n'ont pas été abandonnés et que c'est par respect pour les personnalités qui ont intercedé pour donner des chances au dialogue que le Mouvement a fait surseoir aux revendications. L'objectif des deux sorties des 05 et 19 juin 2020 était de montrer à la communauté nationale et internationale que le Peuple est du côté du M5-RFP, précise Me Mountaga Tall, qui

ajoute que cet objectif a été atteint même si cela n'a pas suffi à convaincre IBK. Il s'agira pour ce vendredi, 10 juillet 2020, de passer à la seconde phase qui est la désobéissance civile. Mais, précise Me Tall, cela se fera sans violence et dans le respect de la loi car la volonté du M5-RFP est de faire sortir le Mali de la mauvaise gouvernance, de la corruption et des détournements de deniers publics et non de le précipiter dans le chaos. Avant de conclure, Me Mountaga Tall soutient que l'intervention de la communauté africaine et in-

ternationale est la preuve que le M5-RFP a le peuple avec lui. C'est pourquoi il en appelle à la remobilisation de tous ceux qui avaient en tant soit peu marqué le pas suite aux deux premiers rassemblements pacifiques. C'est pourquoi il lance un appel à tous les Maliens de l'intérieur comme de l'extérieur pour sortir massivement ce vendredi, 10 juillet 2020, en vue de faire triompher les idéaux du M5-RFP à savoir redonner au Mali son Honneur, sa Dignité et sa Démocratie bafoués.

En fin de journée, le M5-RFP, comme la réponse du berger à la bergère et prenant le peuple malien et communauté internationale a décidé, « à compter de ce vendredi 10 juillet 2020 :

- 1) Le « Mémorandum » de sortie de crise du 30 juin 2020 est caduc ;
- 2) Le retour à l'exigence initiale de la démission pure et simple de Monsieur Ibrahim Boubacar Keita et de son régime ;
- 3) La non-reconnaissance de l'autorité et du pouvoir de M. Ibrahim Boubacar Keita, comme président de la République du Mali ;
- 4) L'entrée en désobéissance civile sur toute l'étendue du territoire national et dans la Diaspora. »

Aléa jacta est !

■ **Diala Thiény Konaté**



Mouvement du 5 Juin - Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP)

**RESOLUTION N°001**

Le Mouvement du 5 Juin - Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) a pris acte du discours du président de la République prononcé très tardivement dans la nuit du 08 au 09 juillet 2020.

Ce discours, comme les précédents, a déçu les attentes légitimes des Maliens, en ce qu'il n'a apporté aucun élément nouveau pour la sortie de la crise actuelle dont IBK est le principal responsable, malgré l'implication et la mobilisation de Maliennes et de Maliens de bonne volonté et de la Communauté internationale.

Prenant à témoin le Peuple malien et la Communauté internationale, le M5-RFP a relevé que les demandes légitimes du Peuple malien ont été ignorées par Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA.

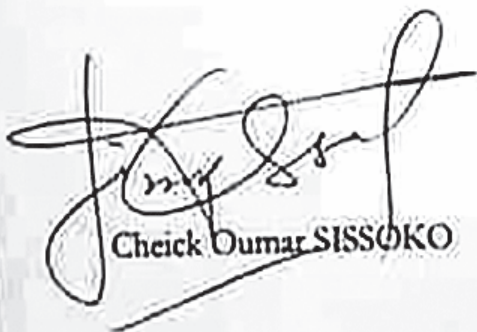
En conséquence, le Peuple malien décide, à compter de ce vendredi 10 juillet 2020 :

- 1) Le « Mémoire » de sortie de crise du 30 juin 2020 est caduc ;
- 2) Le retour à l'exigence initiale de la démission pure et simple de Monsieur Ibrahim Boubacar Keita et de son régime ;
- 3) La non-reconnaissance de l'autorité et du pouvoir de M. Ibrahim Boubacar Keita, comme président de la République du Mali ;
- 4) L'entrée en désobéissance civile sur toute l'étendue du territoire national et dans la Diaspora.

Le M5-RFP appelle les Maliennes et les Maliens partout où ils se trouvent, sur l'ensemble du territoire national et dans la Diaspora, à se mobiliser massivement et sans relâche, pour mettre en œuvre toutes les actions ci-dessus énoncées, jusqu'à la démission du Président de la République et de son régime.

Bamako, le 09 juillet 2020.

Pour le M5-RFP



Cheick Oumar SISSOKO

Issa Kaou N'DJIM



Choguel K. MAIGA



**Awa Sylla**



Mes chers amis,  
 Notre Nation est meurtrie et fracturée.  
 Notre République est affaiblie et se fissure.  
 Notre pays est humilié.  
 Depuis 7 ans le Mali souffre de corruption chronique, de gabegie, de délinquance financière, d'insécurité, de mauvaise gouvernance, de crise sociale à tous les niveaux, la santé, l'éducation, la justice, l'agriculture...  
 Qui peut croire aujourd'hui un seul instant que le discours servi à la table de minuit mal décorée et au menu nauséabond contribuera à régler la grave crise multiforme à laquelle notre pays est confronté ! Personne !

Rappelez-vous cette citation de Bouddha « Si ce n'est pas la vérité et ce n'est pas utile, ne le dis pas. Si c'est la vérité, mais ce n'est pas utile, ne le dis pas. Si ce n'est pas la vérité, mais c'est utile, ne le dis pas. Si c'est la vérité et que c'est utile, attends le bon moment »

Mes chers amis, la vérité est que IBK n'a jamais été et ne sera jamais au grand jamais la solution aux problèmes du Mali.  
 Levons-Nous ! Notre Maliba ne peut pas sombrer dans les tourments et les égarements, encore moins être naufragé impuissant sur un radeau en perdition.

Notre Maliba ne peut pas s'infliger à perpétuité des souffrances civiles et économiques.

Oui notre Mali ne peut pas s'interdire le chemin de la paix, de la concorde et de la liberté, encore moins être privé de son honneur et écarté du bien et mieux vivre ensemble, en suivant éperdument un homme affaibli en déphasage total avec la réalité et qui n'a que des mots pour prétendre soigner nos maux.

Oui ce Mali ne peut pas mourir,  
 Oui ce Mali ne doit pas mourir.

Ce Mali est notre vie. Pour le sauver, j'invite avec insistance toutes les maliennes et tous les maliens au dedans et au dehors à nous rejoindre au sein du M5-RFP et à répondre massivement à tous nos appels sur toute l'étendue du territoire et au niveau de notre vaillante et dynamique diaspora.

Ensemble nous réussirons ! Que Dieu nous bénisse !  
 Me Demba Traoré



Qui enferment Soumaila Cissé et pourquoi?

Libérez le prisonnier Soumaila Cissé.

CMAS de l'imam Mahmoud DICKO

- CE QUI EST GÂTÉ EST GÂTÉ;

- IBK DESSÈRA PEOU;

- ADÈSSÈRA

Maliens,

IBK ne comprend pas SON PEUPLE !

IBK ne vit pas les mêmes réalités que SON PEUPLE !

IBK n'est au courant de la dégradation de la situation socio-politiques!

ADÈSSÈRA, ADÈSSÈRA, ADÈSSÈRA

Maliens,

Debout pour le Mali.

De BIENTÔT à le plus tôt possible.

Arrêtons ce jeu des mots.

Tout ça c'est quand ?

Libérez notre papa Soumaila Cissé.

A partir de maintenant je vais considérer que mon papa Soumaila Cissé est prisonnier de ceux qui l'enferment et qui doivent le mettre à la démocratie malienne.

Libérez le prisonnier Soumaila Cissé

**Adama Ouattara Sanogo**



Tout content de voir que les policiers donnent un procès-verbal de contravention même si l'infraction dont on m'accuse est une erreur ! Al Hamdou lillah. Chaque chose à son temps.



**Bennchico Savadogo**



C'est parti pour un 3em mandat en côte d'ivoire avec ADO

## Mamoutou Diarra

Un discours creux sans précision ni concision qui n'est pas sans conséquences sur le moral républicain



## Paul Diarra

POLICE NATIONALE DU MALI  
UNE CÉRÉMONIE D'ADIEU ORGANISÉE À L'HONNEUR  
DU COLONEL KLAUS DIETER TIETZ, UN FONCTIONNAIRE  
DE LA POLICE FÉDÉRALE ALLEMANDE.



Pour la qualité du service rendu, à la Police malienne et du remerciement, la Direction Générale de la Police Nationale, a organisé hier mercredi, une cérémonie d'adieu à l'honneur du Colonel Klaus Dieter TIETZ, un fonctionnaire de la Police Fédérale d'Allemagne, en fin de mission au Mali. La cérémonie était présidée par le Directeur Général de la Police Nationale, l'Inspecteur Général Moussa AG INFAHI, en présence de plusieurs Directeurs de Services et Chefs d'Unité de la police ainsi que le représentant de l'ambassadeur d'Allemagne au Mali, Olivier WUNDER.

Le Colonel Klaus Dieter TIETZ est un fonctionnaire de la police Fédérale d'Allemagne, qui a servi son pays durant une quarantaine d'années et un peu partout dans le monde. Il a travaillé pendant ces dernières années au Mali, comme conseiller et formateur. Le Directeur Général de la Police Nationale, lors de ladite cérémonie, a salué la Police Fédérale d'Allemagne pour sa collaboration et remercié le Colonel Klaus Dieter TIETZ pour sa qualité du service rendu à la police malienne. Il a indiqué que le Mali l'a eu pendant les périodes difficiles de son existence et le colonel TIETZ avec son expérience et professionnalisme a apporté sa pierre à l'édifice de la Police Malienne. Pour immortaliser le colonel Klaus, il dira qu'un Bloc de l'Ecole Nationale de Police sera baptisé à son nom.

Le Colonel a, dans son intervention remercié, la police malienne pour l'organisation de cette cérémonie à son honneur. Il a déclaré que, c'était pour lui, un grand honneur de travailler avec ses homologues maliens dans le cadre des formations. « Je pars aujourd'hui mais mes relations restent au Mali » a-t-il conclu

La remise d'une attestation de reconnaissance et plusieurs cadeaux sympathiques ont été l'un des moments de cette cérémonie.



## ANALYSE DU DISCOURS D'ADRESSE À LA NATION: IBK DONNE ENFIN SON PLAN DE SORTIE DE CRISE

Longtemps critiqué par l'absence d'une offre politique de sa part, le Président de la République est sorti une énième fois pour, cette fois-ci, décliner les points de son plan de résolution de la crise politique. Contrairement à ses précédentes adresses à la Nation, le Président a annoncé, sans avoir utilisé les mots justes, plusieurs changements dans sa posture. Le Président était hostile à certaines questions mais les lignes ont bougé.

1- La Cour Constitutionnelle sera renouvelée [recomposée] telle que demandé par les contestataires et certains médiateurs.

2- Des solutions graduelles pour le cas de l'Assemblée Nationale : Une nouvelle Cour Constitutionnelle appuyée par la CEDEAO réexaminera les résultats contestés des circonscriptions à problème. Il y aura certainement des partielles d'où l'appui sur la CEDEAO pour contourner les dispositions légales. Ou dans certaines mesures reprendre les résultats de l'Administration. En ultime ressort le Président n'exclut pas une dissolution du Parlement.

3- Un Accord politique autour d'un Gouvernement d'Union Nationale: Le Président propose également un Accord politique avec un Gouvernement inclusif qui s'attellera à mettre en œuvre les résolutions du DNI.

Les points énumérés sont une réponse manifeste à certaines revendications du M5 qui portaient sur un gouvernement plein pouvoirs; dissolution de la Cour et de l'Assemblée Nationale.

Les annonces sont elles suffisantes? Chacun peut avoir son idée sur la question. Personnellement je pense le seul point positif c'est qu'il y a désormais une offre politique du régime qui est en droite ligne avec les recommandations de la CEDEAO.

Comme points négatifs, je pense que le Président a manqué d'utiliser les mots justes. Il a aussi manqué de trancher certaines questions laissant place encore au suspens. Mais dans l'ensemble c'est un bon début pas une fin en soi.

M. ASSORY



## Activiste Tv

#Litige Foncier à Magnambougou Faso kanu  
Après l'annulation de l'autorisation de construire





du 2e adjoint du Maire de la commune 6 Baba Sanou et c'est au Mali qu'une annulation d'autorisation de construire se voit royalement ignorer sans que rien ne se passe et le maire principal ne daigne d'assumer ses responsabilités.

Le maire principal se trouve au centre d'une confusion qui ne dit pas son nom.

Aux dires d'une partie de la jeunesse il est en complicité avec certains prédateurs...

Les espaces verts de faso kanu sont spoliés par la mairie et certains spéculateurs pour vendre ces parcelles.

Un certains Sadio Bathily serait le client idéal pour acheter les parcelles en question et certains jeunes pourris du quartiers

Promettant des emplois à ces jeunes avec la signature d'une convention entre lui et les jeunes sans qu' aucune autorité coutumière et de

Une lettre de vocation vient de mettre à nu les agissements douteux du Maire en question qui aurait dans un premier temps nier d'avoir délivré un document autorisant l'occupant d'une parcelle de façon illégale.

Cette lettre vient d'être fuitée pour démontrer une fois de plus toutes les manigances de certains maires qui sont trempés dans l'escroquerie foncière au Mali.

Une fois n'est pas coutume faso kanu devient petit à petit par excellence une zone prisée par les spéculateurs fonciers et l'affaire en question se trouve pendante devant les juridictions...

Source:

Jeune habitant de faso kanu



## CMAS de l'imam Mahmoud DICKO

CAP MAINTENU: Maliens face à leur DSSTIIN !  
Sortons massivement demain vendredi !



On ne se moque pas de son Peuple ! On le satisfait.  
Debout pour le Mali.  
Demain à 14h.

## Nabil Traore

Il est difficile d'aider IBK mais pas de bruit au Mali



## Kassoum Diané

En CHINE, ils se sont développés en comptant exclusivement sur eux-mêmes: pas eu besoin de l'aide au développement extérieure, pas eu besoin d'un accord de défense avec un pays tiers, pas besoin de FMI ou de la Banque mondiale, pas eu besoin de chapelet ou de la croix...



Ils ont juste eu besoin de se mettre au travail sérieusement tout en se formant harmonieusement avec leurs objectifs pour faire mieux que les autres...

Enfin, ils ont fait confiance aux fils et aux filles de leur pays en les préparant aux enjeux d'un monde en perpétuel bouleversement avec une bonne dose de patriotisme...

Par ailleurs ils ont compris que dans ce monde mutant, la vitesse compte beaucoup, et le fait de se mettre au service des autres est un facteur de créations d'emplois et de richesse, un atout considérable pour acquérir de l'expérience au travail et finir par contrôler ou dominer les autres...

Toute communauté qui s'assoit pour atteindre que les autres viennent l'aider restera à la merci de ceux qui la feront espérer sur un éventuel soutien.

LE TRAVAIL MARCHE PARTOUT, CE N'EST PAS UN SECRET ET C'EST À LA PORTÉE DE TOUS !

## Bamako Niarela

Le chérif M'Bouillé Haidara sur la manifestation du M5-RFP du vendredi prochain: "Si le dernier recours du peuple est d'utiliser la force pour obtenir sa souveraineté, je n'aurai d'autre choix que de m'associer avec ce peuple même si tel n'est pas ma volonté"



## Maliweb Infos

Mohamed Ali Bathily révèle le plan d'action du rassemblement du vendredi 10 juillet: » Les ministères, gouvernorats, préfectures et routes seront assiégés jusqu'à acceptation du Mémoire par IBK



En ce monde blasé où plus rien n'étonne, trop d'actes heurtant les sensibilités sont monnaie courante. En effet, lundi une horde d'individus ont jeté un beau taureau vivant dans le fleuve Niger du haut du troisième pont du District de Bamako. En dépit de vives protestations des passants qui ont assisté impuissant à la délivrance du visa de mise à mort de l'animal. Sous d'autres cieux, cet acte assimilable au non respect de la sensibilité des animaux, pis de violence, n'allait pas rester impuni.

Suite à une alerte donnée par les populations locales ayant constaté le regroupement d'une soixantaine de motos et de huit (08) Pick up autour du village de Kouroukanda dans le cercle Bankass, les Forces Armées Maliennes (FAMA), ont procédé à une opération de ratissage au cours de laquelle deux grands terroristes locaux et une dizaine de leurs adeptes ont été appréhendés.



### PINAL

Le Président IBK a présenté ses condoléances au peuple ivoirien (A. Gon Coulibaly) mais il a oublié les récentes attaques de Bankasse qui a fait des victimes civils et militaires...



### Bennchico Savadogo

Avec l'arrivée de la tabaski là, attend l'homme va commencer à blaguer ces gens de peulh là pour espérer avoir mouton



### M. Nouhoum Togo - Officiel

Alors les frères du pays Dogons IBK a oublié les victimes de Bankass non.



### Seydou Sidibe

IBK est l'otage d'un clan. Le peuple s'organise pour qu'il retrouve sa liberté ce vendre 10 juillet.



### Seydou Oumar Traoré

Seuls bémol dans le discours de Boua, c'est le maintien de son PM incapable et magouilleur. Il va jusqu'à le flatter.



### Tall Ahmed

#CriseSocioPolitiqueAuMali: Des femmes parlementaires de l'Assemblée Nationale partent à #Niore (capitale politique du Mali) chez le Cherif pour mentir, croyant que le #Cherif Bouyé va annulé la marche du vendredi 10 juillet pour préserver leurs places dans l'hémicycle. Ça donne à réfléchir.



Cette crise va durée et risque de dégénééré puisque personne ne veut se sacrifier pour sauvé le #Mali.

Moussa Nimaga / #MoussaLeaks

### Moussa Kanouté

La réaction de Cherif de Niore sur la manifestation du 10 juillet



Le chérif M'Bouillé Haidara sur la manifestation du M5-RFP du vendredi prochain: "Si le dernier recours du peuple est d'utiliser la force pour obtenir sa souveraineté, je n'aurai d'autre choix que de m'associer avec ce peuple même si tel n'est pas ma volonté" Leader religieux de la Communauté des Hamallistes du Mali, le Chérif de Niore, M'Bouillé Haidara a une influence assez importante sur les actions du Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) et de la Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam Mahmoud DICKO (CMAS) en particulier. Cela s'explique par le fait que c'est son élève qui est l'autorité morale du Mouvement et à ce titre, l'Imam Mahmoud DICKO ne s'engage à aucune chose qui est contraire aux idéaux du "Chérif des Chérifs" comme il aime l'appeler. Aussi c'est à "contre cœur" que le Chérif de Niore vient de renouveler son soutien au peuple pour la manifestation du vendredi car ses propos laissent penser qu'il aurait souhaité que la crise actuelle se règle autrement que par la désobéissance civile dont parle le M5-RFP.

"Je ne serai jamais au cœur de la violence pour subvenir à un objectif. Quand le peuple réclame sa dignité, son honneur et son indépendance à mon avis, il doit être écouté. Mais si le dernier recours du peuple est d'utiliser la force pour obtenir sa souveraineté, son indépendance et sa dignité, je n'aurai d'autre choix que de m'associer avec ce peuple même si tel n'est pas ma volonté".

C'est en substance les propos tenus par le Chérif de Niore, rapportés par la cellule de communication de l'union des jeunes hamallistes du Mali afin de marquer son soutien à la manifestation du vendredi prochain. Ces déclarations du Chérif de Niore, M'Bouillé Haidara laissent penser que le chérif n'est pas pour l'usage de la force envisagée par le Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP), le vendredi prochain.



### Konate Amine



IBK face à la Nation: la montagne a accouché d'une souris.

Le discours est très clair. IBK pense que c'est un jeu. C'est aux maliens de se prendre au sérieux.

IBK vient de renvoyer l'Imam Dicko dans les bras de l'intransigeance. Il a délimité ses frontières qu'il entend défendre bec et ongle:

- Boubou Premier ministre
- Remembrement discrétionnaire de la Cour constitutionnelle, et maintien de Manassa
- Maintien de l'Assemblée Nationale, jusqu'à nouvel ordre.

En d'autres termes, rejet complet du Mémorandum du M5RFP et des propositions de la CEDEAO et de la France.

Le Président a préféré les rapports de force à l'apaisement. L'affrontement est inévitable entre le peuple et le clan d'IBK. Chaque force constituée aura un choix à faire: défendre le pouvoir originel ou le pouvoir dérivé ? Défendre le peuple ou son représentant qui l'a trahi? Cette fois-ci, l'imam sera obligé d'abandonner le Président à son sort, derrière ses frontières où il s'est lui-même retranché de son peuple.

Et à partir du Vendredi, sa sentence lui sera appliquée.

Peuple du Mali, ce Président n'est pas le tien.

Il te préfère les siens.

Sept ans passés, qu'il te sert des promesses

Sept ans passés, qu'il te déçoit sans cesse

Trois ans encore, qu'il te demande de le croire

Trois ans encore, que tu vives dans son manoir?

Peuple du Mali, as-tu perdu la dignité ?

Peuple du Mali, as-tu renoncé à la liberté ?

Vas-tu obéir à l'autocrate?

Vas-tu obéir au ploutocrate?

Alors, débout sur les remparts !

Les mains nues, reprends ton foulard!

Ou tais-toi à jamais !

Le Bons Sens Malien.

### Seneweb.com



Les Sénégalais ont vidé plus de 52 000 bouteilles de champagne en 2019



### Moussa Mara



Discours du Président IBK mercredi minuit : Le chef de l'Etat IBK a fait du IBK ! Sans commentaires.

### Djim Mohamed



En réponse à @MoussaMara2

Il me rappelle quand j'étais au collège et qu'on nous demandait de faire des rédactions on faisait que mentir sans crainte juste pour avoir nos notes et c'est le cas pour ce monsieur et il se permet de jurer au nom d'Allah c'est grave!

### Moussa Sinko COULIBALY



Discours complètement raté, loin des attentes des maliens. Dépourvu de bon sens, signe évident du grand mépris de l'ibk pour les maliens. Il vient de prouver encore une fois qu'il est LE PROBLÈME du Mali.

### Soumeylou B. Maïga



C'est avec une très grande consternation que j'ai appris le décès brutal de mon ami et frère @Ama-douGon , Premier ministre de la #CôteD'Ivoire.

WESTERN UNION

WU<sup>SM</sup>



## Opération Maliko : Une grande prière funèbre pour les victimes civiles et militaires de la crise sécuritaire au Mali



Il s'agit d'une journée de prière et de bénédiction en la mémoire des victimes civiles et militaires tombées sur toute l'étendue du territoire durant la crise sécuritaire au Mali de 2012 à nos jours. Elle est célébrée ce mardi, 7 juillet 2020, au Camp Cheickou Amadou Tall de Ségou. Cette journée de prière et de bénédiction avait pour objectif non seulement de rendre un hommage aux vaillants militaires et civils qui sont tombés pour leur Patrie mais aussi d'honorer ceux qui n'ont pas eu ce droit compte tenu de la situation sécuritaire du pays. Elle a été présidée par le Chef d'état-major de l'Armée de Terre, le général de Brigade Oumar Diarra.

Depuis bientôt 10 ans, nos FAMa ainsi que les populations sont victimes des attaques terroristes un peu partout sur le territoire national, notamment au centre et au nord du pays. Les dernières remontent à celles de Boukawèrè (région de Ségou) et Bankass (région de Mopti).

Quelquefois, les conditions opérationnelles et sécuritaires ne permettent pas de rendre à tous, les honneurs mérités à ces dignes fils tombés pour la Patrie. Cette cérémonie à Ségou visait à participer de la volonté des autorités militaires et politiques de s'incliner dignement devant la mémoire de ces hommes tombés pour la Patrie. Au cours de cette cérémonie, il s'agissait de prières funèbres par la lecture du Coran et des prières à l'Eglise pour honorer la mémoire de ces victimes du terrorisme. Dans son intervention, le chef d'état-major de l'Armée de Terre, le général de Brigade Oumar Diarra, a rappelé que ces braves combattants et ces civils sont tombés sur le champ d'honneur pour la cause du Mali et pour d'autres citoyens.

Un dernier adieu rendu à ces victimes montre une fois de plus que la Nation n'oublie aucun de ses enfants. Ils sont morts en voulant secourir les autres, l'engagement et le sacrifice des FAMa méritent d'être salués, a conclu le chef d'état-major de l'Armée de Terre.

L'occasion a été mise à profit pour saluer tous les efforts en faveur des FAMa afin de leur permettre d'accomplir la mission au profit des populations. La résilience des familles affectées a aussi été saluée et ainsi que la gratitude de l'Etat à l'égard des veuves et des orphelins.

Le gouverneur de la région de Ségou, Siné Dembélé, à son tour a invité la population malienne à se mobiliser derrière son armée dans la défense de la patrie et de lutte contre le terrorisme. Les différentes confessions religieuses de notre pays ont aussi participé à cette journée à travers des enseignements sur la justice Divine et celui de l'amour du

## IBK face à la Nation : La montagne a accouché d'une souris



Le discours est très clair. IBK pense que c'est un jeu. C'est aux maliens de se prendre au sérieux. IBK vient de renvoyer l'Imam Dicko dans les bras de l'intransigeance. Il a délimité ses frontières qu'il entend défendre bec et ongle:

- Boubou Premier ministre
- Remembrement discrétionnaire de la Cour constitutionnelle, et maintien de Manassa
- Maintien de l'Assemblée Nationale, jusqu'à nouvel ordre.

En d'autres termes, rejet complet du Mémoire de la M5RFP et des propositions de la CEDEAO et de la France.

Le Président a préféré les rapports de force à l'apaisement. L'affrontement est inévitable entre le peuple et le clan d'IBK. Chaque force constituée aura un choix à faire: défendre le pouvoir originel ou le pouvoir dérivé ? Défendre le peuple ou son représentant qui l'a trahi ?

Cette fois-ci, l'imam sera obligé d'abandonner le Président à son sort, derrière ses frontières où il s'est lui-même retranché de son peuple.

Et à partir du Vendredi, sa sentence lui sera appliquée.

Peuple du Mali, ce Président n'est pas le tien.

Il te préfère les siens.

Sept ans passés, qu'il te sert des promesses

Sept ans passés, qu'il te déçoit sans cesse

Trois ans encore, qu'il te demande de le croire

Trois ans encore, que tu vives dans son manoir ?

Peuple du Mali, as-tu perdu la dignité ?

Peuple du Mali, as-tu renoncé à la liberté ?

Vas-tu obéir à l'autocrate ?

Vas-tu obéir au ploutocrate ?

Alors, débout sur les remparts !

Les mains nues, reprends ton foulard !

Ou tais-toi à jamais !

**Le Bon Sens Malien.**  
**DR MAHAMADOU KONATE**

prochain.

Auparavant un dépôt de gerbe a été effectué au carré des martyrs du cimetière du Camp Cheickou Amadou Tall de Ségou pour honorer la mémoire des martyrs.

**Forces armées maliennes**

## Mali : La contestation appelle à manifester vendredi pour réclamer la démission du président vendredi



Le front de contestation contre le président malien a appelé à manifester vendredi pour réclamer la démission du chef de l'Etat, estimant n'avoir obtenu satisfaction sur aucune de ses exigences pour sortir d'une crise qui inquiète la communauté internationale. L'évolution de cette crise semblait cependant suspendue à une possible intervention du chef de l'Etat Ibrahim Boubacar Keïta dans la soirée mercredi. "Nous sommes arrivés à un tournant de notre lutte.

Nous revenons à notre objectif qui est de faire partir pacifiquement le président de la République", a dit l'un des chefs de file du mouvement de protestation, Choguel Maïga, lors d'une conférence de presse. Après avoir fait descendre des milliers de Maliens dans les rues de Bamako en juin, le mouvement dit du 5 juin avait dit la semaine passée vouloir donner sa chance au dialogue et renoncer à faire de la démission du président un préalable à la discussion.

Mais le mouvement avait prévu qu'il appellerait à un nouveau rassemblement le 10 juillet si ses exigences n'étaient pas satisfaites, à commencer par la dissolution du Parlement et la formation d'un gouvernement de transition dont le mouvement désignerait le Premier ministre, que le président ne pourrait pas démettre. Au cours des derniers jours et malgré des rencontres avec le front de contestation ainsi que d'autres interlocuteurs, le président n'a donné aucun signe public de vouloir accéder à ces demandes. Toutefois, celui qui passe pour le leader de la contestation, l'imam Mahmoud Dicko, personnalité religieuse très écoutée, est apparu inopinément au cours de la conférence de presse de mercredi et a annoncé que le chef de l'Etat s'exprimerait dans la soirée. "Nous avons donné la chance au dialogue (...) C'était difficile, mais les gens ont accepté.

En contrepartie, le président ne m'a rien donné pour les Maliens" a-t-il dit. "Je suis venu ici pour vous dire que le président m'a promis de faire un discours ce soir. Il m'a promis de faire une annonce", a-t-il ajouté. La contestation à laquelle fait face Ibrahim Boubacar Keïta, président depuis 2013, préoccupe les alliés du Mali, inquiets de son potentiel déstabilisateur dans un pays confronté au jihadisme et à une série de défis majeurs, dans une région elle-même tourmentée.

La contestation prospère sur les maux du Mali, vaste pays parmi les

## « Esclavage par ascendance » : Plus de 20 personnes jugées au tribunal de Kayes



Deux procédures contre la pratique de l'esclavage ont été enregistrées cette semaine dans la localité. Le délibéré de la première affaire jugée le 30 juin dernier est tombé ce mardi 07 juillet 2020. Vingt-deux (22) personnes ont été concernées par ce procès. Certaines d'entre-elles ont été déclarées coupables et condamnées avec sursis, déclare le procureur de Kayes. Un autre jugement concernant six (6) prévenus est en cours également à Kayes.

Cette affaire remonte en avril dernier. C'est dans le village de Lani Tounka, dans la contrée de Gadiaga, qu'un conflit avait éclaté entre les anciens descendants d'esclaves et des anciens maîtres d'esclaves. Au cours de l'incident, une personne a trouvé la mort, plusieurs blessés et des dégâts matériels ont été aussi constatés.

Dans la région de Kayes, les autorités locales se disent préoccupées par ce phénomène d'esclavage traditionnel ou d'esclavage par ascendance. Depuis 2017, des accrochages ont lieu dans plusieurs localités notamment à Diéma, Yélimané, Nioro du Sahel, Kayes pour dénoncer ces pratiques. C'est ce qu'affirme Moussa Zina Samaké, Procureur de la République, près du Tribunal de Grande Instance de Kayes.

Certaines personnes appelées descendants d'esclaves, regroupées au sein de l'association Gambana, se sont vu retirer leurs terres de cultures, suite à leur refus de soumission, regrette le magistrat.

C'est dans ce contexte qu'un certain nombre de procès liés à ce phénomène ont lieu dans la région. Pour rappel, en juillet 2019, une soixantaine de personnes ont été contraintes de quitter le village de Kainera, dans le cercle de Diéma, pour Bamako. Selon ces déplacés, "les notables du village ont violé leurs droits avant d'exiger leur départ du village". Ils réclament encore à ce jour, justice auprès des autorités.

Aujourd'hui, « différentes plaintes autour de l'esclavage » sont enregistrées au tribunal de Kayes, souligne le Procureur de la République, près le Tribunal de Grande Instance de Kayes.

plus pauvres du monde: dégradation sécuritaire et incapacité à y faire face après des années de violence, marasme économique, défaillance des services de l'Etat, discrédit répandu d'institutions suspectes de corruption. L'intervention de la Cour constitutionnelle dans les résultats des législatives de mars-avril est considérée comme un élément déclencheur de la mobilisation.



## Réunion du comité des chefs d'état-major CEDEAO : Le point d'exécution des précédentes rencontres au menu



Le chef d'Etat-major général des Armées a participé le mercredi, 8 juillet 2020, à la 40e réunion du comité des chefs d'état-major de la CEDEAO par visioconférence. Le général de Division Abdoulaye Coulibaly et ses pairs ont fait le point d'exécution des recommandations issues des précédentes rencontres, notamment les 38eme et 39ème réunions ordinaires du comité des chefs d'Etat-major.

En ce qui concerne les décisions à prendre, ils ont passé en revue la situation des mandats des deux missions de la CEDEAO. Par la même occasion ils ont fait une présentation sur les opérations de la mission de la CEDEAO en Guinée Bissau (ECOMIB) et la mission de la CEDEAO en Gambie (ECOMIG).

La rotation du personnel de la Force africaine en attente (FAC) et l'État-major de la CEDEAO ont beaucoup retenu l'attention des chefs d'Etat-Major. Par rapport au volet information, les chefs militaires ont fait le point du plan d'actions sur la lutte contre le terrorisme dans l'espace CEDEAO, avant de s'étendre sur la présentation du financement ECOMIB et ECOMIG. Par rapport au volet information, les chefs militaires ont fait le point du plan d'actions sur la lutte contre le terrorisme dans l'espace CEDEAO.

Source : Forces Armées Maliennes

## Gao : Des exécutions et des enlèvements dans le cercle d'Ansongo

Le conflit entre le JNIM et l'EIGS fait rage dans le cercle d'Ansongo, notamment dans sa partie du Gourma. Ainsi, dans la soirée du lundi 6 juillet, 5 jeunes soupçonnés d'être proches du JNIM ont été exécutés par des supposés éléments de l'EIGS près du village d'Indelimane. Ces jeunes avaient été enlevés le 3 juillet dernier à Awaghat, localité située dans la commune de Talataye, cercle d'Ansongo, région de Gao.

Cette situation intervient alors que trois autres jeunes de la communauté Imghad ont été enlevés par des supposés éléments de l'EIGS. On les accusait de collaborer avec le JNIM dans un contexte d'affrontements meurtriers opposant les deux groupes rivaux dans cette zone, faisant environ une centaine de morts dans les deux camps. Ces jeunes enlevés

## Kayes : L'effondrement d'un site traditionnel d'orpaillage fait un mort et des rescapés



Un mort et quatre rescapés suite à l'effondrement d'un site d'orpaillage traditionnel de Yatia, situé à l'Ouest de Tabakoto. L'incident a eu lieu le mardi 7 juillet 2020. Au moment de l'incident, plus de dix (10) personnes se trouvaient dans les puits. Selon des informations que nous tenons de l'Agence malienne de presse et publicité (AMAP), « la profondeur de ces puits ferait 20 fois la taille d'un homme ». Ce site d'orpaillage est fréquenté depuis six (6) mois.



ont pour noms Magdi Ag Abdoulmalick – un étudiant revenant de l'Algérie à cause de la fermeture des établissements universitaires provoquée par la COPVID-19 – Yazid Ag Abdoulmalick et Saloum Ag Ouamidene. Les deux premières personnes ne sont autres que les enfants du chef de village de Haroum, situé à 10 km au sud de Tessit, dans la région de Gao. Avant de se retirer de la zone, ces hommes ont incendié des véhicules et d'autres biens appartenant aux populations de la zone. Ces événements surviennent alors que la ville de Tessit où les populations fuyant les violences ont trouvé refuge, est prise en otage puisqu'isolée de tout depuis que le bac de Lellehoy a été incendié, le 1er juillet dernier. Un acte posé par les éléments du JNIM qui tentaient ainsi d'empêcher l'arrivée des renforts de l'EIGS. C'est donc une situation explosive qui prévaut dans la zone du Gourma sur fond d'affrontements quasi-quotidiens opposant les deux groupes djihadistes rivaux le JNIM et l'EIGS.



## Les quatre agents de EGK enlevés : Après la femme enceinte, deux autres libérés



**P**armi les quatre (4) agents de l'Entreprise Groupe Kolly (EGK) pris en otage depuis le 28 juin 2020, il ne reste qu'un seul entre les mains des ravisseurs. Après la femme enceinte, les ravisseurs ont libéré, ce mercredi 8 juillet 2020, deux autres: Baba Mahamane Touré et Almamy T. Fofana.

Après leur libération, les deux otages ont rapporté que leurs ravisseurs disent les avoir libérés « à cause du Tout Puissant (Dieu) ». Les deux hommes ont été reçus par le gouverneur de la région de Gao, le général Sidiki Samaké.

Rappelons que c'est le dimanche 28 juin 2020, qu'une équipe, comprenant sept personnes, de cette entreprise est tombée dans une embuscade tendue par « six hommes armés à bord d'un véhicule pick-up et une moto, dans la localité de Tacharane (Commune rurale de Gounzou-rèye) », indique l'Agence malienne de presse et de publicité (AMAP). À cette occasion, Bourama Coulibaly, le technicien de l'entreprise, a trouvé la mort. Les ravisseurs se sont appropriés tous les biens des autres otages. Ils réclamaient une rançon de 200 000 000 FCFA.

## Commissariat de police du cercle de Koutiala : deux grands voleurs appréhendés

**L**a Brigade de Recherche du Commissariat du cercle de Koutiala (région de Sikasso) dans sa mission de traquer les grands voleurs, des bandits de grand chemin, et d'autres formes de criminalités pour le bonheur des Koutialais, a appréhendé dans la journée du lundi 6 juillet dernier deux (02) grands voleurs qui s'apprenaient nuitamment aux boutiques des paisibles populations.

Depuis un certain temps, la population de la ville de Koutiala, principalement les commerçants du quartier de Sogomougou vivaient dans le calvaire imputable aux différents assauts de leurs boutiques par deux (02) grands voleurs. Suite aux agissements des habitants du dit quartier, la Brigade de Recherche (BR) du Commissariat de Koutiala avec à sa

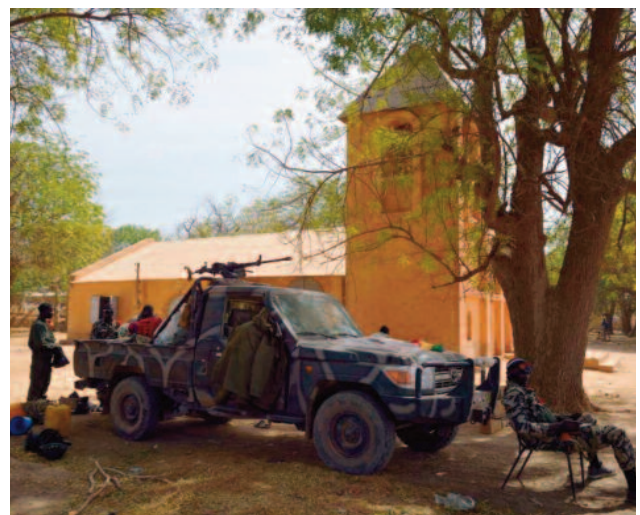
## Démenti relatif à la vidéo sur la prétendue bagarre entre les députés maliens



**L'**assemblée nationale du mali informe l'opinion nationale et internationale qu'une vidéo circulant sur les réseaux sociaux fait état de bagarre entre des individus supposés être des députés. L'assemblée nationale s'érige contre ces genres de pratiques qui ne visent qu'à jeter le discrédit sur les honorables députés maliens qui depuis leur élection accomplissent leur mission dans la plus grande quiétude et sans anicroche.

bamako, le 9 juillet 2020

**Direction de la communication  
Assemblée nationale du mali**



tête le Capitaine Mani Victorien Diallo a mis hors d'état de nuire une bande de voleurs dans le quartier Sogomougou.

Aux dires des témoins, ces voleurs s'apprenaient aux boutiques alignées le long de la clôture du Groupe Scolaire de Lafiala (Grande Cour). Ils organisaient leur vol en bande et ils procédaient à couper des cadenas des boutiques pour s'approprier de leurs biens.

# FOFY<sup>®</sup> INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

## CUIVES

## MALISAD10



Santé • Sécurité • Economie



## Pour la promotion de la paix au Sahel : La fondation FDS prône l'union

La Fondation pour le Développement au Sahel (FDS) a organisé une rencontre, hier, jeudi 9 juillet 2020. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de la promotion de la paix au Sahel. Elle a enregistré la présence des représentants des acteurs intervenant au niveau de 6 Communes minières au Mali, entre autres, Sadiola, Kéniéba, Fourou, Sanso, Guandiaka.

Le programme de la promotion de la paix est un programme de la fondation pour le Développement au Sahel (FDS). Il vise à assoir la paix au Sahel, à travers ses activités. Pour le responsable de la FDS, si les richesses de l'exploitation minière ne satisfont pas les populations, il y aura toujours des conflits. Pour eux, ces conflits peuvent surgir entre les collectivités et les populations. « Pour assoir la paix, nous avons jugé nécessaire de faire en sorte que l'exploitation minière puisse être au bénéfice des populations », a déclaré Badra Sadian Fofana.

A travers les échanges, la Fondation pour le Développement au Sahel, envisage d'outiller les participants afin qu'ils puissent mener une lutte commune. Elle compte également établir un bilan des changements observés depuis la rencontre de 2019, contribuer à harmoniser les visions des Communes minières. A cela

s'ajoute l'élaboration d'une feuille de route pour la mise en place d'un réseau des Communes minières et permettant aux Communes de Minidian et Kaniogo d'intégrer le réseau des Communes minières du Mali. « L'objectif que nous visons à travers cette rencontre, c'est surtout faire en sorte que l'ensemble des communes minières du Mali puissent défendre leurs préoccupations ensemble », a souligné Badra Sadian Fofana, responsable chargé de la promotion de la paix de la FDS.

A rappeler que l'ensemble de ces Communes minières sont gérées par le code minier. C'est ce document qui dégage des types d'activités et des manières de travailler pour l'ensemble des sociétés minières au Mali. « Il arrive souvent que les Communes ne travaillent pas de la même manière avec les compagnies minières et nous souhaitons que les communes soient ensemble. Quand les com-

munes sont ensemble, elles défendront les préoccupations parce qu'elles ont les mêmes difficultés et pourront avoir les mêmes retombés », a indiqué le responsable chargé de la promotion de la paix.

Ils ont discuté du code minier de 2019 qui n'est pas encore rentré en vigueur. Le coordinateur des ressources minières de la fondation (FDS), Boubacar Sidiki Sangaré, a signalé que le nouveau code minier a apporté une certaine innovation par rapport à celui de 2012. Ils sont, entre autres, le fond de développement local, celui de la réhabilitation et de la recherche géologique. « Le premier fonds qui est le fonds de développement local vient en appui pour aider les acteurs des collectivités à financer le plan du PDSEC », a dit Boubacar Sidiki Sangaré.

Au cours de cette rencontre, le responsable de la fondation pour le Développement au Sahel a indiqué que si les Communes minières, sont ensemble, elles peuvent faire des propositions communes. Pour la fondation, elles pourront même s'adresser à l'Etat pour que les documents qu'il met à la disposition pour l'exploitation minière tiennent compte des préoccupations de ces Communes car ce sont les sociétés étrangères qui viennent exploiter l'or au Mali. Les bénéficiaires pour le Mali sont les taxes, l'appui au développement à la base, les centres de santé, les infrastructures scolaires. « Si tout cela est réalisé, je pense que c'est le Mali qui en sort gagnant », a conclu Badra Sadian Fofana.

■ Ibrahim Sanogo







## Signature du protocole d'accord des échanges commerciaux : Une relation prometteuse !

La Chambre de commerce et d'industrie du Mali (CICM) en collaboration avec l'Agence pour la promotion de l'investissement (API) et IMPACT HU, a organisé une cérémonie de signature d'un protocole d'accord d'échange commercial entre le Mali et les partenaires internationaux, le mercredi 8 juillet 2020, à Bamako. Cette action favorisera une dynamique d'échange commercial et de partage d'expérience en matière d'investissement.

L'objectif de cette signature est d'intensifier davantage la relation d'échange commercial entre le Mali et le Royaume des Pays-Bas. Cette coopération vise également à stimuler le commerce et les investissements entre le Mali, le Niger, le Burkina Faso et les Pays-Bas.

En outre, par cet accord, la CICM et les parties signataires au Mali sont fermement convaincues, à travers une coopération bilatérale et multilatérale, de l'importance stratégique de la promotion de l'intégration régionale. Il est

possible que dans la mesure où le présent accord de coopération ne porte pas atteinte à l'obligation internationale et aux intérêts commerciaux au niveau national de chacune des parties.

Dans son ambition de développer un partenaire fécond, Moussa Ismaïla Touré, Directeur général d'API, a souligné que ce protocole renforcera la promotion et la facilitation des échanges commerciaux, d'échanges d'expériences et d'informations. Elle permettra aussi de booster une assistance mutuelle pour le

renforcement des capacités et la formation du personnel. Il s'agit de la stratégie de développement des échanges commerciaux et des investissements sur les territoires respectifs, ainsi que le développement d'une coopération réciproque. « Dans cet esprit de pleine collaboration, de convivialité, d'égalité et d'avantage mutuel, on a décidé de conclure le présent accord de coopération », a-t-il clarifié.

Cheick Oumar Camara, secrétaire générale de la CICM, a expliqué que, dans le but de renforcer le cadre d'échange et de coopération entre lesdits partenaires, un protocole d'action a été établi mutuellement par les parties pour le développement des relations d'affaires. Ces modalités s'inscrivent dans la droite ligne du développement des investissements, de la relation commerciale, du renforcement des relations institutionnelles et des capacités.

En ces termes, Moussa Ismaïla Touré a précisé que le présent accord, en effet, s'articule autour de quelques points essentiels pour la consolidation des relations bilatérales et multilatérales des parties prenantes. Ils sont, entre autres : l'organisation de missions commerciales, les parties s'engagent à encourager et soutenir les opérations d'investissement.

Par la suite, elles s'impliquent dans l'échange des délégations d'affaires ou des missions d'investissements portant sur différents secteurs économiques.

## Les modalités du partenariat mises en exergue !

Au niveau de l'organisation des événements, chaque partie s'engage, dans le cadre de son mandat, à aider et assister l'autre dans l'organisation conjointe d'événements ; ceux qui sont liés à la promotion commerciale, à l'investissement, à la proposition et aux services de réseautage de façon bilatérale ou multilatérale. Ensuite, il a poursuivi, dans le cadre de la facilitation de l'investissement, que les parties doivent s'appliquer à respecter la politique d'investissement étranger et ses conditions de travail. Les parties échangeront régulièrement les informations sur les politiques du commerce, d'investissement, les règles, les

règlements, les procédures, les perspectives, en vue de rendre accessibles aux opérateurs économiques et institutionnels des parties prenantes.

En plus de cela, il a ajouté que par une collaboration et un programme d'échanges, les parties entendent améliorer le climat des affaires dans leurs pays respectifs ainsi que l'efficacité de leurs organisations, tout en encourageant et en soutenant les échanges d'expertise technique et les possibilités de formation entre leurs membres respectifs. Cette formation se ferait dans les domaines de la promotion de l'investissement, de la facilitation de l'investissement, du suivi des investisseurs et de la promotion des politiques.

Pour le règlement des différends, chaque partie s'efforcera de résoudre, par consultation ou négociation, tout différend survenant dans le pays d'origine par rapport aux initiatives de commerce et d'investissement des autres parties contractantes.

Quant à la confidentialité des documents, dans une situation divulgatrice, l'essentiel est la préservation des intérêts commerciaux légitimes d'une entreprise publique ou privée. Pour les coûts et les dépenses, chaque partie assumera les frais et les dépenses de sa participation aux activités communes en vertu du présent accord, sauf à un accord contraire écrit. Enfin, à travers un plan d'action, les parties constitueront un groupe de travail, avec un membre désigné par chaque partie, pour maintenir un contact actif.

La cérémonie a pris fin par une séance de signature de l'accord qui marque enfin le début du partenariat. Elle aura une durée de validation de 5 ans, de 2020 à 2025, renouvelable. Par ailleurs, On notait la présence de plusieurs opérateurs économiques venus pour la circonstance.

■ Ibrahim Sanogo

**SAMA**  
transfert d'argent

# Transfert d'argent

**ECONOMISEZ JUSQU'À**  
**40%**  
**SUR VOS FRAIS DE**  
**TRANSFERT D'ARGENT**

[www.sama.money](http://www.sama.money)

## Lutte contre le COVID-19 : DEME-SO appuie les services judiciaires

Dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, l'Association DEME-SO, en partenariat avec l'Ambassadeur du Royaume de la Suède au Mali, a remis des kits sanitaires au Département en charge de la Justice et des droits de l'homme, à la Direction Nationale de l'Administration de la Justice. D'une valeur de plus de 273 millions de FCFA, ce geste patriotique contribuera à protéger, entre autres, les agents et les usagers des services de la justice et de l'administration pénitentiaire sans oublier les parajuristes.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la contribution à l'information de la population et au respect des mesures de prévention et de protection des personnes contre la pandémie de Covid-19 au niveau des communes d'intervention, des juridictions et en milieu carcéral, souligne, mercredi 8 juillet, le Coordinateur national de DEME-SO, Ibrahima Kourechi.

Ces kits sanitaires d'un montant de 273 376 120 FCFA sont composés, notamment, de 230 000 masques de protection, 190 Thermos flash, 190 kakemonos contre le Covid-19, 5 000 affiches, 300 cartons de gel hydro alcoolique, 540 kits de lavage des mains au savon et 540 cartons de savon liquide soit un carton

de 12 boites par kits de lavage des mains. Cependant, la remise de kits sanitaires de l'association DEME SO a pour objectif de doter 70 juridictions et 60 établissements pénitentiaires du Mali ainsi que les services centraux du Ministère de la justice et des Droits de l'homme en kits de lavage des mains au savon, en gel hydro alcoolique, en masques, en thermos flash et kakemonos et de sensibilisation contre le Covid-19. Ensuite, 348 communes seront dotées en Kits de lavage des mains au savon, en gel hydro alcoolique, en masques, en thermos flash et affiches. Enfin, ce geste a permis de doter 28 bureaux d'assistance juridique judiciaire, 7 vestibules de droit et les 8 coordinations régionales de

DEME SO en kits de lavage des mains au savon, en gel hydro alcoolique, en masques, en thermos flash et affiches de sensibilisation contre le coronavirus.

Selon le Coordinateur national de DEME-SO, ce don contribuera à protéger non seulement les agents et les usagers des services de la justice mais aussi la population des communes d'intervention du programme Tien Sira II contre le coronavirus.

Par ailleurs, le Chef de Coopération de l'Ambassade du Royaume de la Suède, Richard Bombama, a réitéré son accompagnement et sa disponibilité à soutenir une telle initiative de l'Association DEME SO dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19, à tous les niveaux. Selon lui, ce geste mérite d'être multiplié à l'endroit des personnes afin de se protéger contre cette pandémie.

« Aucun cas du Covid-19 n'a été décelé ni dans les juridictions encore moins dans les centres de détention et surtout aux centres d'administration de la justice », a déclaré le représentant du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, Diakariou Doumbia, avant de conclure qu'environ 2867 détenus ont été graciés au niveau des juridictions afin de respecter les mesures barrières contre le Covid-19.

■ Ibrahima Sanogo





# Affaire d'annulation de la licence de la Pharmacie des Martyrs : Condamnée à payer 4 milliards de FCFA au promoteur, Laborex Mali-SA obtient la rétractation d'un arrêt qui lui a été notifié depuis 18 ans



**D**ans notre parution du 29 mai dernier, nous écrivions : «Affaire d'annulation de la licence de la pharmacie des martyrs : Plus de 20 ans après, Aboubacary Coulibaly, le gréviste de la faim, poursuit son combat judiciaire contre l'Etat et Laborex Mali-SA ! Ce contentieux se poursuit encore au niveau de la section administrative de la Cour suprême, laquelle avait, à la grande surprise du sieur Aboubacary Coulibaly et de son conseil, rétracté son propre arrêt sur la base duquel la société des produits pharmaceutiques a été condamnée à verser 4 milliards de FCFA au promoteur en guise de réparation et des dommages et intérêts. Le verdict de la révision de cet arrêt de rétractation est attendu dans les semaines à venir.

Avec l'arrêt n°13 du 14 mai 1998 de la Cour suprême annulant l'arrêté n°95-2460/MA-SPA/SG du 8 novembre 1995 du ministre de la Santé de la solidarité et des Personnes âgées, lequel arrêté avait été pris pour abroger les

dispositions de celui n°89-3389 /MSP-AS-CAB du 11 décembre 1989 du ministère de la Santé publique et des Affaires sociales octroyant la licence d'exploitation à l'officine des Martyrs, sis à Médina-coura, Aboubacary Coulibaly, qui croyait être remis dans ses droits, avait tenté de reprendre ses activités pharmaceutiques.

**La société Laborex Mali SA refusa de le fournir en médicaments, malgré la notification par voie d'huissier, le 25 juillet 2002 de l'arrêt n°13 du 14 mai 1998.**

Enfin, il déclenchera une procédure judiciaire devant le tribunal du commerce de Bamako, la Cour d'appel puis devant la Chambre commerciale de la Cour suprême. Il obtiendra la condamnation de Laborex au paiement de 2,5 milliards de FCFA à titre de manque à ga-

gner et 1,5 milliard de dommages et intérêts. La société de produits pharmaceutiques a alors décidé d'introduire deux requêtes en tierce opposition et en sursis d'exécution contre l'arrêt n°13 du 14 mai 1998 qui est préjudiciable à ses intérêts. Selon le conseil de la société, cet arrêt ne fournit aucun droit à la Pharmacie des Martyrs d'être fournie en médicaments car « n'étant titulaire d'aucune licence d'exploitation ».

**Quant à la partie adverse, son conseil estime que l'arrêt querellé ne préjudicie en rien à ses droits, il conclut qu'il y a un défaut de qualité d'agir.**

En plus, la société est frappée par la forclusion d'autant plus, explique le conseil de la Pharmacie des Martyrs, que la décision attaquée en tierce opposition a été notifiée à elle par voie d'huissier, Me Diawoye Kanté, il y a 18 ans de cela. Alors que le délai de recours est de deux mois.

Malgré les arguments de droits soulevés, la Section administrative de la Cour suprême, ayant comme président rapporteur Mamadou Diawara, reçoit le recours de tierce opposition comme régulier et rétracte l'arrêt n°13 de la même Section administrative.

Le sieur Aboubacary Coulibaly a alors introduit une requête en révision actuellement entre les mains des magistrats de la même juridiction suprême. Une ultime étape sur laquelle la victime, Aboubacary Coulibaly, depuis 30 ans, se bat sur le plan judiciaire pour son droit de mener une activité commerciale pour subvenir aux besoins de sa famille.

On se rappelle qu'il avait observé en 2003, 33 jours de grève de la faim pour obtenir l'application du même arrêt de la Cour suprême. Une grève qu'il avait abrégée grâce à l'intervention des acteurs de la société civile comme l'imam Mahmoud Dicko et les responsables des organisations de défense des droits de l'homme. Depuis lors, il est devenu « un rat » des allées des tribunaux « sans obtenir justice ».

Aujourd'hui dépit, fragilisé par l'âge, il compte pourtant continuer à se battre dans « ce dossier interminable » tout en continuant à faire confiance à la justice de son pays en espérant que « le droit sera enfin dit et exécuté ».

■ YC

## Mali : Les homicides commis récemment dans le centre risquent de déclencher une catastrophe humanitaire



Les attaques meurtrières commises par des groupes armés contre des civils dans le centre du Mali risquent de déclencher une catastrophe humanitaire, a déclaré Amnesty International, le 8 juillet 2020. L'organisation demande l'ouverture immédiate d'une enquête sur les homicides d'au moins 32 villageois perpétrés par des assaillants armés le 1er juillet, dans le cercle de Bankass, et appelle à renforcer la protection des civils. Si les attaques se poursuivent pendant la saison des pluies, qui atteint son point culminant en juillet et août, elles risquent de porter atteinte au droit au travail et au droit à la vie de nombreux agriculteurs.

« Les moyens d'existence d'une partie importante de la population du centre du Mali dépendent du travail effectué durant la saison des pluies. Le fait de laisser les civils, y compris les agriculteurs, sans protection face à ces attaques brutales pourrait provoquer une crise humanitaire. »

**Ousmane Diallo, chercheur sur l'Afrique de l'Ouest à Amnesty International**

« Les moyens d'existence d'une partie importante de la population du centre du Mali dépendent du travail effectué durant la saison des pluies. Le fait de laisser les civils, y compris les agriculteurs, sans protection face à ces attaques brutales pourrait provoquer une crise humanitaire, a déclaré Ousmane Diallo, chercheur sur l'Afrique de l'Ouest à Amnesty International.

« Les attaques délibérées visant des civils constituent des crimes de guerre et ne sauraient être tolérées. Il faut que les autorités maliennes enquêtent sur ces homicides et engagent des poursuites à l'encontre des auteurs présumés, afin que les victimes obtiennent justice. Elles doivent aussi respecter leur engagement qui consiste à lutter contre l'impunité et à faire en sorte que les personnes déclarées coupables d'atteintes aux droits humains commises dans le pays soient sanctionnées comme il se doit. »

Les attaques ont eu lieu dans les villages de Panga Dougou, Djimdo, Gouari et Dialakanda, qui font partie des communes de Tori et Diallassagou (cercle de Bankass). Selon les témoins avec lesquels Amnesty International

s'est entretenue, les assaillants se déplaçaient en convoi (au moins 60 motos et véhicules armés). Ils ont attaqué en premier Panga Dougou, faisant au moins un mort. Ils se sont ensuite rendus à Djimdo, où ils ont tué 15 personnes, et à Gouari, où ils ont fait 16 autres morts et quatre blessés.

Les attaques se sont déroulées le 1er juillet entre 16 heures et 19 heures. Les assaillants se seraient emparés de bétail et de motos dans ces villages, selon des proches des victimes interrogés par Amnesty International. Au moment des attaques, l'armée malienne n'était pas présente sur les lieux.

**Une personne ayant survécu à l'attaque de Gouari a indiqué à Amnesty International :**

« Les assaillants sont arrivés en convoi ; il y avait des dizaines de motos et de pick-up armés. Nous pensions que c'était l'armée parce que les hommes à bord des pick-up portaient des treillis militaires. Ils ont d'abord été salués par les villageois qui travaillaient dans les champs mais, au moment d'entrer dans le village, ils ont commencé à tirer sur eux. Certains villageois ont riposté en faisant feu mais la plupart ont été tués et d'autres ont fui. Les assaillants sont restés dans le village jusqu'à 19 heures et les militaires ne sont arrivés que vers 20 heures. »

La saison des pluies est la période la plus importante de l'année pour l'agriculture au Mali. C'est à ce moment que les agriculteurs sèment et font pousser une grande partie des plantes dont dépendent leurs moyens d'existence. Les violences intercommunautaires entre les pasteurs et les populations sédentaires, qui concernaient initialement l'accès aux ressources en terres et en eaux, mais alimentent de plus en plus un cercle vicieux de représailles, ont eu une incidence négative sur le cycle agricole ces dernières années.

**Amadou Guindo, maire de Diallassagou, a indiqué à Amnesty International :**

« De nombreux agriculteurs des communes de Diallassagou et de Tori n'ont pas cultivé leurs champs l'année dernière à cause des attaques persistantes. Ce sera probablement encore le cas cette année. Certains ont été tués dans





leurs champs et cela pourrait aggraver encore davantage la situation humanitaire. Nous demandons le retour de l'armée et de la gendarmerie, qui ont été redéployées ailleurs depuis janvier. L'absence des forces de défense et de sécurité met en péril la population de Diarrassagou, ainsi exposée à des attaques à moto dont les auteurs sont rarement identifiés. » Une analyse indépendante a mis en évidence une corrélation étroite entre ces violences et l'abandon de zones cultivées dans le centre du Mali entre 2016 et 2019. Le cercle de Bankass, où ont été perpétrés les homicides du 1er juillet, est l'une des zones les plus touchées par

ce problème dans la région de Mopti : 22 pour cent des terres agricoles y sont abandonnées. Les personnes tuées à Gouari ont été enterrées le 2 juillet dans l'après-midi. Les assaillants sont ensuite retournés au village pour l'incendier, selon les témoins interrogés par Amnesty International. Le village a été totalement brûlé et de nombreux habitants se sont réfugiés à Diarrassagou et Tori. La situation en matière de sécurité s'est dégradée ces dernières années et le cercle de Bankass, où les homicides ont eu lieu, est l'un des plus touchés. Des groupes armés, comme le Groupe de soutien à l'islam et aux musul-

mans (GSIM) et Dan Na Ambassagou, et les forces de sécurité maliennes ont commis des atteintes aux droits humains en toute impunité.

Les attaques du 1er juillet ont été perpétrées au lendemain du renouvellement du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), le 29 juin, à l'occasion duquel il a été demandé aux autorités maliennes d'accorder la priorité à la lutte contre l'impunité en cas de violations des droits humains et du droit humanitaire dans le centre du pays, en engageant des poursuites à l'encontre des personnes soupçonnées d'avoir participé aux massacres qui ont fait des centaines de morts depuis le début du conflit.

Le 30 juin, dans le communiqué final du sommet tenu à Nouakchott (Mauritanie), les membres du G5 Sahel ont affirmé leur détermination à prévenir les violences et à protéger les civils au sein de leur espace régional. Les chefs d'État se sont engagés à ce que toutes les allégations de violations commises par les forces de défense et de sécurité fassent l'objet d'une enquête et à ce que des sanctions soient prises, le cas échéant. En mai 2020, le conflit avait déjà entraîné le déplacement de 250 000 personnes sur le territoire malien.

■ Source: Amnesty





## Lutte contre la corruption : Les religieux s'impliquent !

Le président de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite, Moumouni Guindo, a présidé, le jeudi 9 juillet 2020, la journée d'échange avec les leaders des confessions religieuses sous l'angle des textes religieux, au Mémorial Modibo Keita. Il lance ainsi une lutte implacable contre les fonctionnaires indécis.



**N**ul besoin de le rappeler, la société malienne est gangrenée par la corruption, qui tend à se généraliser dans tous les secteurs. Ses effets touchent toutes les couches sociales en freinant le développement du pays et ses causes sont nombreuses et connues de tous. Malheureusement, les auteurs de la corruption très organisés se rencontrent dans tous les secteurs publics, parapublics et privés. Devant un tel fléau, que doit entreprendre l'Etat pour le combattre ? Certes, la volonté

politique existe réellement et l'opérationnalisation de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite courant 2017 en est une manifestation. Depuis cette date, l'Office travaille pour accroître la prévention de l'enrichissement illicite, en intensifiant les investigations et en promouvant la synergie d'action entre toutes les structures impliquées dans la lutte contre la corruption. En collaboration avec d'autres structures et les acteurs incontournables de la société, l'Office central s'emploie à mobiliser l'opinion pu-

blique et les citoyens afin de mener une lutte implacable contre les phénomènes de la corruption et de l'enrichissement illicite.

La rencontre du jeudi 9 juillet 2020, est une illustration parfaite de l'engagement au quotidien des hommes et des femmes chargés de lutter contre la corruption. Lesquelles actions vous seront détaillées au cours des échanges qui vous permettront de mieux cerner les missions assignées à l'Office et de mesurer leur importance.

### La corruption est un frein pour le développement !

La journée du 11 juillet a été déclarée Journée africaine de lutte contre la corruption par le Conseil exécutif de l'Union Africaine lors de sa trentième session ordinaire tenue à Addis Abeba (Ethiopie) du 27 au 29 janvier 2017. L'institution symbolique de cette journée commémore l'adoption et la signature de la Convention africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption intervenue le 11 juillet 2003 à Maputo au Mozambique. Cette initiative africaine qui a emboîté le pas aux Nations Unies vise à informer et à sensibiliser les opinions publiques sur la gravité du phénomène de la corruption et à soutenir les actions entreprises contre cette gangrène. Elle contribuera à consolider le climat de confiance entre les pouvoirs publics et les citoyens. En 2019, le thème de la Journée africaine de lutte contre la corruption était : « Vers l'élaboration d'une position commune sur le recouvrement des avoirs ». Pour l'année 2020, le thème retenu par la Conférence des Chefs d'Etat de l'Union africaine est : « Combattre la corruption par des systèmes judiciaires efficaces et efficaces ».

« **Comme vous le savez autant que moi, la célébration de cette journée au Mali s'effectue dans un contexte sanitaire très particulier lié à l'existence de la pandémie de la COVID-19 qui a ébranlé le monde entier en bouleversant toutes les projections de l'année en cours. A cela, il faut ajouter la crise sécuritaire difficile au Nord et au Centre du pays à laquelle s'est grevée, depuis quelques temps, une situation politique tendue. C'est le lieu de me joindre à vous pour prier pour les nombreux morts déplorés du fait de l'insécurité et de cette pandémie** », a-t-il mar-

telé.

Le thème choisi cette année par l'instance africaine n'est pas fortuit, selon le président de l'OCLEI Moumouni Guindo, car c'est le succès ou l'échec de la lutte contre la corruption dans nos pays dépendent en grande partie de l'indépendance, de l'intégrité et de la responsabilité du pouvoir judiciaire et du respect de l'État de droit par tous. Ceci ne peut être une réalité qu'avec l'existence d'un système judiciaire efficace et efficient.

## Une synergie d'action pour venir au bout du fléau

« Mais ce type de système, comme nous le voulons, ne peut être le seul facteur déterminant dans cette lutte. Vous conviendrez avec moi qu'elle n'aura de succès que lorsque toutes les couches de la société dont vous êtes un maillon important s'impliquent à fond et sans réserve par les moyens d'information, d'éducation et de sensibilisation », a-t-il indiqué.

Les actions contre la corruption ne peuvent avoir les résultats escomptés sans accroître

la sensibilisation et la communication pour attirer l'attention des fidèles sur les graves conséquences de la corruption sur leur existence. Il faut les mobiliser pour ériger et renforcer la barrière morale et mentale contre la corruption. Dans cette mission, les leaders religieux ont un rôle de premier plan. « **Votre leadership et vos actions de proximité sont de nature à porter le message anti-corruption dans les différentes couches de la société. Je sais que nous pouvons compter sur vous pour mener ce combat. Votre rôle est essentiel. A l'OCLEI, nous appelons à une campagne intensive des leaders religieux contre la corruption. Nous rêvons de voir les imams de tout le Mali prêcher contre la corruption pendant les Koutouba de plusieurs vendredis successifs ; nous rêvons de voir tous les prêtres du Mali diriger l'Évangile contre la corruption pendant la messe de plusieurs dimanches successifs. Nous rêvons de voir tous les pasteurs du Mali orienter le Message contre la corruption pendant plusieurs cultes successifs. Nous rêvons de voir cette campagne se dérouler sur l'ensemble du Mali de manière coordon-**

née », a-t-il dit.

Le président de l'OCLEI, Moumouni Guindo, de passage a rappelé quelques versets du Coran et de la Bible qui justifient que Dieu n'aime pas la corruption. Il a espéré que ces quelques notions avancées ici seront beaucoup plus développées au cours des échanges qui nous permettront d'en savoir plus en vue de dégager une vision commune sur la meilleure façon d'éradiquer ce phénomène qui gangrène notre pays car, chacun est porteur de solution en sa manière.

Il a paraphrasé Koffi ANNAN, ancien Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en ces termes: « **La corruption est un mal insidieux dont les effets sont aussi multiples que délétères. Elle sape la démocratie et l'État de droit, entraîne des violations des droits de l'homme, fausse le jeu des marchés publics, nuit à la qualité de la vie et crée un terrain propice à la criminalité organisée, au terrorisme et à d'autres phénomènes qui menacent l'humanité** ».

■ Ibrahim Sanogo

**SAER EMPLOI**  
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest



## La crise malienne vue de Dakar : “Ne laissons pas le président IBK continuer à maintenir le feu dans son pays et au Sahel !”



**S**ommet du G5 Sahel à Nouakchott, jusqu'à quand le Président du Mali va-t-il continuer à jouer à l'Autruche ? Les présidents de cinq pays du Sahel et de la France se sont dit convaincus, mardi, 30 juin, à Nouakchott, en Mauritanie, que la "victoire contre les jihadistes" était possible dans la région. Mais plus consciencieux que ses homologues du G5 Sahel, l'hôte mauritanien Mohamed Ould

Cheikh El Ghazouani a dit : "certes des "progrès significatifs" ont été accomplis. Mais ils sont "insuffisants eu égard à l'ampleur des défis à relever. L'extrémisme violent sous toutes ses formes continue à sévir dans plusieurs zones de l'espace du G5 Sahel et s'étend de manière inquiétante" à d'autres régions, a-t-il mis en garde. Pour la simple raison que « l'extrémisme violent » est comme un « incendie ». Il a un «

épisode » qui l'alimente. Tant qu'il est épargné par les Sapeurs-Pompiers, ils peuvent contrôler l'incendie dans la périphérie, sans pour autant en venir à bout, du fait des départs de feu à intervalles, qu'émet l'épicentre. C'est ainsi que le « terrorisme violent » au Sahel a son épice, qui est la région de Kidal, au Nord du Mali, que Barkhane et le G5 épargnent dans leurs luttes contre les groupes armés, qui ont essaimé au Centre du Mali et vers les pays frontaliers.

En effet, tous les observateurs, y compris ceux des Nations Unies, n'ont eu de cesse de dénoncer en vain, les connexions avérées entre les groupes armés qui contrôlent la région de Kidal, et ceux qui ont essaimé au Centre du Mali, tout en mettant aux prises « Dogons » et Peulhs », et vers le Burkina Faso, le Niger, et des fois, vers la Côte d'Ivoire.

Ces groupes armés qui contrôlent le Nord du Mali, à Kidal, y ont été projetés par la France, une première fois dans la foulée de son agression contre le gouvernement libyen, et une seconde fois, lors de son Opération Serval qui était destinée à chasser les djihadistes du Mali pour rétablir la souveraineté de l'Etat malien sur tout son territoire.

Mais, en empêchant l'Armée malienne de participer à la libération de la région de Kidal, la livrant ainsi aux mêmes groupes armés qu'elle y a introduits, la France est parvenue, comme elle l'avait fait avec la Libye, à convaincre l'ONU, d'envoyer une Force multinationale, la MINUSMA, pour aider à protéger les «Touregs» d'un éventuel génocide que l'Armée malienne allait y perpétuer, et à imposer au gouvernement du Mali des négociations de paix en Algérie avec ces groupes armés sous sa protection.

Et ce n'est pas par hasard que de temps à temps, l'Armée malienne est accusée « d'exactions » contre le peuple !

Depuis lors, le rejet des « Accords de paix d'Alger » par le peuple malien, qui y voit la partition de son pays avec « l'Autonomie » et les privilèges (40% des recettes budgétaires de l'Etat du Mali) qu'ils accordent aux groupes armés regroupés dans la « Coordination des mouvements de l'AZAWAD » (CMA) qui occupent Kidal, « l'extrémisme violent » dont a parlé le président de Mauritanie s'est répandu au Centre du Mali et dans les pays limitrophes, avec une telle intensité, qui lui a permis de relativiser les « fanfaronnades » de Macron.





Ainsi, tant que les groupes armés qui occupent Kidal ne sont pas totalement désarmés sous le contrôle de la Force Onusienne, la MINUSMA, et la souveraineté de l'Etat malien n'est pas rétablie dans la région de Kidal, il est illusoire d'espérer vaincre le terrorisme au Sahel.

Mais, le peuple malien a compris par expérience, que cela n'est pas possible tant que la France continue à maintenir sa présence militaire au Mali et au sein de la MINUSMA, et que l'on continue à lui imposer les « Accords de paix d'Alger ».

D'où sa mobilisation pour le départ des troupes françaises de son sol, et la renégociation des « Accords d'Alger », qui sont la cause de la crise politique et sociale qui déchire le Mali et de son insécurité grandissante.

C'est pour sortir de cette contrainte que la France a décidé de desserrer la pression sur

Kidal et les « Accords d'Alger » pour la déplacer vers la Zone dite des « Trois frontières » où elle demande de mettre principalement l'accent dans la lutte contre le terrorisme au Sahel.

### **Mais, ce serait oublier que la France ne peut pas être « Pyromane et Sapeur-Pompier » en même temps !**

C'est en cela qu'il est étonnant de voir le président du Mali, contrairement au président de Mauritanie, soutenir les « fanfaronnades » de Macron dans un contexte politique dans son pays, où son peuple se mobilise pour son départ du pouvoir à cause de son entêtement à maintenir la présence militaire de la France au pays, et à appliquer les « Accords de paix d'Alger »!

Il vient de rater ainsi l'opportunité de se réconcilier avec son peuple en ne prenant pas son courage, en présence de ses homologues du G5 Sahel, pour situer les responsabilités de la France dans le déclenchement de la déstabilisation du Mali et du Sahel, et réclamer le départ de ses troupes du sol malien et de la MINUSMA !

C'est la seule manière d'éteindre l'épicentre du terrorisme violent au Sahel, et c'est ce que semble avoir compris le président de Mauritanie en faisant sa mise au point à Macron !

Ne laissons pas le président IBK du Mali, continuer à maintenir le feu dans son pays et au Sahel !

**Ibrahima SENE PIT/SENEGAL Dakar le 1er Juillet 2020**

An advertisement for malikile.com. On the left, the website name "malikile.com" is displayed in a large, bold, black font. Below it, in smaller text, is "La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !". On the right, a smartphone is shown with a news article on its screen. The article's headline reads "MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER". The background of the advertisement is white with a subtle grid pattern.

## Manifestation du 10 juillet : Trois plateformes en renfort au M5-RFP

**E**n prélude du meeting du 10 juillet prochain pour la démission du président de la République, Ibrahim Boubacar Keita, et de son régime, trois nouvelles plateformes créées au sein d'un cadre de réflexion pour le changement (CRSC) pour renforcer le M5-RFP. Il s'agit des « forces vives engagées résolument pour la démission d'IBK » (FERDI); de « la Coalition citoyenne pour la renaissance du Mali » (COCIREM) et le Mouvement des jeunes du 05 juin (MJ-5). C'est au cours d'une conférence de presse que ces plateformes ont été présentées à Daoudabougou, ce mardi 07 juillet 2020.

Au présidium, on notait la présence de Abdoulaye Traoré du MJ-5 ; de Dramane Traoré de FERDI ; de Aboubacar Sidiki Fomba de la COCIREM ainsi que des autres membres.

Dans ses propos, Abdoulaye Traoré, président du MJ-5, a indiqué qu'il n'y a pas deux MJ-5 au Mali, à l'heure actuelle. Aux dires des responsables de ces plateformes, ce groupe-

ment des trois plateformes est un mouvement en renfort au M5-RFP.

« Nous ne représentons pas les jeunes du M5-RFP », a précisé le président qui précise que ces trois plateformes ne réclament que la démission du président IBK.

Le Dr Aboubacar Sidiki Fomba, président de la COCIREM, a fait savoir que ces plateformes sont pour une transition au Mali dans le cadre du changement.

A sa suite, M. Traoré a expliqué que des organes solides seront mis en place pour diriger le Pays lors de cette transition après le départ du Président.

« Nous sommes prêts à faire partir IBK », a-t-il insisté, parce que, pour lui, ces trois plateformes plus le M5-RFP peuvent faire le changement au Mali. Selon les présidents du COCIREM, le M5 RFP a fait sortir plus de Maliens que ceux qui ont voté pour le président IBK en 2018.

Par contre, Aboubacar Sidiki Fomba a expliqué

que c'est IBK lui-même qui avait fait un coup d'État constitutionnel, à travers une manipulation institutionnelle durant son mandat.

« Nous sommes en vacances de pouvoir. La démission du président n'est pas une particularité ». Il a déploré l'état du président fatigué physiquement et intellectuellement au point de pas être capable de reproduire sa propre signature.

Le président de la COCIREM a martelé que l'Assemblée nationale doit plier bagages. Parce que selon lui, cette Assemblée nationale n'est pas légitime. Ce combat n'est pas juridique, mais plutôt un combat politique, ont précisé les responsables de ce groupement. Pour preuve, selon Aboubacar Sidiki Fomba, IBK a imposé Moussa Timbiné au perchoir alors qu'il n'est même pas légitime.

À travers cela, c'est lui-même qui a perdu le sens républicain et de démocrate qui exige la séparation des pouvoirs.

M. Abdoulaye Traoré du MJ-5 a expliqué que ce mouvement n'appartient à personne, mais au peuple du Mali. Ce cadre, poursuit-il, va travailler jusqu'à l'atteinte de l'objectif final qui est la démission du président IBK et de son régime pour incapacité.

■ Par SABA BALLO





## Adresse à la nation : IBK est le problème !

**M**algré le timing inhabituel imposé, ils ont été nombreux, les maliens, à rester accrochés aux écrans de l'ORTM pour prendre connaissance de ce que leur président avait de si urgent à leur dire par ces temps de grande instabilité politique... Ainsi arriva le moment tant attendu où, après plus d'une vingtaine de minutes, des téléspectateurs étaient à se demander encore sur ce qui avait été dit de plus pour sortir le pays du gouffre ? En un mot, c'était la déception générale !

Et de ce discours, nous avons retenu quatre choses. Primo : IBK tenait à rassurer Boubou Cissé et tous ses partisans, qu'il n'était point question pour lui de nommer un Premier ministre autre que Boubou Cissé, au cas où son appel à la formation d'un gouvernement d'union nationale venait à être entendu ! En voici la preuve : « Parce que mon objectif est de ne pas ajouter une crise politique aux graves urgences sanitaires et économiques que nous vivons, et parce que c'est dans mes obligations d'écouter et de comprendre les Maliens, je poursuis, depuis plusieurs semaines, les consultations avec les forces vives du pays.

Mieux, j'ai proposé, voici maintenant deux semaines, un gouvernement d'union nationale ouvert à toutes les sensibilités, majorité, opposition, société civile. Car je demeure convaincu que c'est au Mali qu'on donne ainsi la chance de bénéficier de l'accompagnement et de l'expertise de toutes les parties. C'est ici le lieu et le moment de vous informer que ma décision de renouveler ma confiance en le Premier ministre, Boubou Cissé, le 12 juin dernier, se fonde sur notre lecture partagée des préoccupations du pays, de ses priorités ainsi que de la stratégie requise par les enjeux du moment, en un temps de turbulences ».

Un pied de nez fait aux acteurs du M5-RFP, qui proposent plutôt un gouvernement de transition avec la nomination d'un Premier ministre de pleins pouvoirs devant être désigné par le M5-RFP. Un Premier ministre qui ne pourrait non seulement pas être demis par le président de la République, mais qui formera son gouvernement et nommera aux hautes fonctions nationales (Administration, Justice, Forces armées et de sécurité...).

La deuxième chose que nous retenons de l'adresse à la nation d'IBK, est qu'il n'est point question pour lui de dissoudre l'Assemblée Nationale, tout comme il ne donne aucune garantie pour le départ de Manassa Danioko de la Cour Constitutionnelle. « J'aurais tout fait pour trouver les compromis auxquels chacun concède un peu tout en sauvant l'essentiel. Mais à l'impossible nul n'est tenu, surtout lorsque la paix sociale est mise en danger et exige que j'intervienne, en tant que garant de la sécurité et du bien-être de chacun et de tous. Dans les heures et les jours à venir, la Cour Constitutionnelle sera remembrée et mise en fonction le plus rapidement possible... Reconnaissons-le, sans jeter la pierre à personne. L'arbitrage du dernier scrutin par la Cour sortante a posé problème et continue à poser problème. En outre, les démissions enregistrées en son sein ne jettent-elles pas un doute sérieux sur l'auguste institution ? Au-delà donc de la situation personnelle des membres du Collectif des candidats malheureux qu'Allah m'a inspiré de recevoir ce mardi, ce dont il s'agit c'est de l'avenir de l'élection dans notre pays, de la crédibilité que le peuple accorde à ses institutions... Il est alors hautement probable que les solutions trouvées par la nouvelle Cour Constitutionnelle résolvent la question de l'Assemblée Nationale. Vous n'êtes pas sans savoir que la dissolution de l'Assemblée Nationale est une demande portée à mon attention.

Si la paix du Mali passe par là et que j'ai les moyens constitutionnels de le faire sans plus tard risquer de créer un vide constitutionnel dommageable pour tout le pays, je le ferai sans hésiter. Pour autant, aurais-je été juste ? Il ne saurait y avoir de justice en privant de leurs sièges mérités tous ceux qui ont été élus sans contestation et certains dès au premier tour pour tenter de régler le problème que nous ne saurions sous-estimer des candidats qui contestent ouvertement le verdict de la Cour constitutionnelle ».

Là également, IBK se met non seulement en porte à faux avec les solutions préconisées par le M5-RFP, mais avec celles privilégiées par la médiation de la CEDEAO. Le M5 demande la dissolution pure et simple de l'Assemblée Na-

tionale, la CEDEAO aussi. Et sur ce registre, n'oublions pas que IBK lui-même a eu à proposer cela, lorsque dans ses manœuvres pour annuler la mobilisation du 19 juin du M5-RFP, il était parti solliciter la médiation de l'ancien Président Moussa Traoré. A cette occasion, il a lui-même clairement proposé qu'il était prêt à dissoudre, et l'Assemblée Nationale, et la Cour Constitutionnelle... Alors qu'est-ce qui a bien pu se passer dans la tête de notre président pour remettre tout cela en cause aujourd'hui ?

Troisième élément retenu dans le discours présidentiel, IBK crache sur l'Accord Politique de Gouvernance de son Premier ministre et propose ce qu'il a appelé « Accord Politique de Rassemblement National » ! Sur ce registre, voilà ce qu'il propose : « Nous nous sommes mis d'accord, le Chef du Gouvernement et moi-même, de la nécessité de concevoir et proposer un Accord Politique de Rassemblement National qui s'attellera à la mise en œuvre diligente et mesurable des recommandations du Dialogue National Inclusif... **Cet Accord qui ira jusqu'en 2023, reposera sur les idées-forces suivantes :**

**- Première idée-force :** pacifier et sécuriser le pays dans toute son étendue, afin que nos producteurs ruraux puissent s'adonner à leurs activités, que les échanges interrégionaux puissent redevenir fluides, que les communautés retrouvent le légendaire vivre ensemble qui a fait la réputation de notre pays. Le travail de pacification et de sécurisation sera de longue haleine. Mais il s'agit de ne plus concéder un pouce de notre territoire, de faire reculer l'ennemi et de faire en sorte que le Mali en particulier et le Sahel en général ne soient pas le nouveau sanctuaire mondial de l'extrémisme violent. Il est alors indispensable de s'attaquer résolument à la dissolution de toutes les milices d'auto-défense, de porter à son point d'achèvement le processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion et enfin d'accélérer le retour effectif de l'Etat dans les régions Centre et Nord.

**Deuxième idée force :** entreprendre les réformes institutionnelles convenues et ce dans un délai de 12 mois, afin de mettre en adéquation les demandes de notre peuple et les





engagements du gouvernement, et nous doter de textes appropriés en capitalisant sur trente ans de vécu institutionnel.

- **Troisième idée-force** : opérationnaliser les régions qui ne le sont pas encore. Ce travail a pris du retard mais il ne saurait être continuellement en accuser sans remettre en cause un des fondements de notre stratégie de développement, à savoir la régionalisation, par une décentralisation poussée, voire irréversible, et cela en ancrant les agences de développement régional où la décision de contrôler leur devenir est laissée aux populations à la base.

- **Quatrième idée-force** : veiller à une saine distribution de la justice. Et cela dans toutes les juridictions et à tous les échelons administratifs du pays. Nous savons que ce pays

crie depuis longtemps sa soif de justice. Nous savons que la paix est précaire et volatile sans la justice. Et nous savons hélas que l'engouement des populations pour la justice expéditive des pseudo-jihadistes s'explique par le rejet de la justice d'Etat avec les tares qui lui sont connues dont la corruption et la durée des procédures. Cela devra donc recevoir les réponses appropriées ».

Rien que du verbiage ! Une seule question pour le prouver : ce que IBK et ses soutiens n'ont pu faire durant 7 ans, 7 longues années, pourront-ils le faire en de trois ans ? Qu'on respecte un peu les Maliens !

Et enfin, la quatrième chose que nous retenons du discours d'IBK, et là c'est le plus important, c'est que IBK n'a jusqu'ici pas compris, sinon

feigne-t-il d'ignorer, que c'est lui-même qui constitue le gros problème du pays ! La preuve, c'est qu'il envisage des solutions pour des problèmes qu'il situe au niveau de l'Assemblée Nationale et de la Cour Constitutionnelle. Le comble de la forfaiture, c'est qu'aucune des solutions préconisées ne concerne en rien les préoccupations essentielles soulevées aujourd'hui par les Maliens quant à la survie du Mali !

Ce qui est bien dommage, car le peuple se voit aujourd'hui dans l'obligation de se faire entendre !

■ Yama DIALLO

## Dissolution des milices armées : IBK remet ça !



**D**ans son adresse à la nation du mercredi soir, le Président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta, a fait des préconisations pour la pacification des régions centre et nord du Mali. Un discours qui n'est pas nouveau, vu qu'une décision avait même été prise pour ce qui concerne la milice dogon Dan Na Ambassagou. Mais en réalité, l'Etat n'a pas les moyens d'empêcher aucune milice d'évoluer, car celles-ci vivent uniquement pour suppléer son absence sur le terrain.

Dans sa première idée-force, IBK promet de « pacifier et sécuriser le pays dans toute son étendue, afin que nos producteurs ruraux puissent s'adonner à leurs activités, que les échanges interrégionaux puissent redevenir fluides, que les communautés retrouvent le légendaire vivre ensemble qui a fait la réputation de notre pays. Le travail de pacification et de sécurisation sera de longue haleine.

Mais il s'agit de ne plus concéder un pouce de notre territoire, de faire reculer l'ennemi et de faire en sorte que le Mali en particulier et le Sahel en général ne soient pas le nouveau sanctuaire mondial de l'extrémisme violent. Il est alors indispensable de s'attaquer résolument à la dissolution de toutes les milices d'auto-défense, de porter à son point d'achèvement le processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion et enfin d'accélérer le retour effectif de l'Etat dans les régions Centre

et Nord ».

Mais comment compte-t-il s'y prendre pour la réalisation d'un tel vœu ? Les milices dont il est question s'accommoderont-elles d'une telle décision sans la présence effective de l'Etat et de l'Administration dans leurs villages et contrées ? Pas si sûr, car sur ce registre, il y a déjà un précédent fâcheux. En effet, en mars 2019, le gouvernement annonçait la dissolution de la milice dogon Dan Na Ambassagou, après le massacre d'au moins 135 personnes à Ogossagou et Welingara, dans le centre du Mali. Une dissolution qui a été énergiquement rejetée par le groupe d'autodéfense dogon.

Créé en décembre 2016 « lorsque le pays dogon a été attaqué par les terroristes Dan Na Ambassagou, composée de chasseurs traditionnels placés sous la direction de Youssouf Toloba, son chef d'Etat-major, se propose depuis de faire face à l'absence et de l'armée dans le pays dogon en protégeant les communautés contre les attaques des groupes jihadistes liés à au prédicateur peul Amadou Koufa.

En 2018, ils sont accusés par plusieurs associations de droits de l'homme et associations communautaires d'exactions contre des civils peuls. Des faits qu'ils ont toujours niés. En septembre 2018, ils signent un cessez-le-feu unilatéral et rencontrent plusieurs fois le Pre-

mier ministre Soumeylou Boubèye Maïga pour amorcer les discussions autour du processus de désarmement. Mais avec le massacre d'Ogossagou, l'idylle fut de courte durée, et les tensions sont montées d'un cran entre le gouvernement et Dan Na Ambassagou.

Après l'annonce de la dissolution de la milice, Youssouf Toloba n'a pas attendu trop longtemps pour rétorquer dans une vidéo que l'Etat ne pouvait pas dissoudre une milice qu'il n'a pas créée. Youssouf Toloba affirmait en outre que les conditions sécuritaires au centre ne permettaient pas d'envisager ni la dissolution de l'organisation, ni le désarmement de ses hommes. Pour lui, il fallait d'abord « un désarmement des cœurs avant celui des mains ». Aussi, malgré la décision de dissolution de Dan Na Ambassagou, dans les faits les hommes de Toloba occupent toujours le terrain au centre.

Et ils sont soutenus dans ce sens par les populations du terroir, comme en témoignent de nombreuses manifestations en leur faveur dans les cercles du pays dogon. Les conditions évoquées par Youssouf Toloba sont-elles remplies aujourd'hui par l'Etat malien. A IBK d'apprécier !

■ Yama DIALLO



# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)



**BDM SA**

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



## Salons de massage à Bamako : Façades d'une prostitution déguisée

**L**e blogueur Seyd nous dévoile la face cachée de certains salons de massage qui versent souvent dans une prostitution ... déguisée.

« Envie de vous relaxer et de déstresser ? De redonner vitalité à votre corps après une longue journée ou semaine de travail ? N'attendez plus, venez vite vous... » En général, c'est par des messages de ce type accompagnés d'images de filles aux formes « kardashianesques » que des salons de massages appâtent des clients. Sur ces annonces, la localisation est toujours vague, le quartier seulement est indiqué (Baco-Djicoroni, Sotuba, Hamdallaye ACI). Il faut donc appeler pour en savoir davantage.

Très souvent, à l'autre bout du combiné des dames, dont l'accent laisse deviner qu'elles ne sont pas du Mali, égrènent les noms de différents types de massages proposés. Les prix varient entre 15.000 francs et 30.000 francs CFA. Pour plus de précisions, elles vous invitent à vous déplacer. Selon un habitué des salons, qu'on désignera ici par le pseudonyme de William, « elles n'aiment pas rester trop longtemps au téléphone, elles préfèrent de visu ». Cela sûrement pour éviter des adeptes d'un

expéditif téléphone rose.

### Tous les prix

Les massages s'effectuent dans des appartements. Les « masseuses » y vivent et une des chambres, dans de rares cas deux chambres, est aménagée pour en faire des cabines de massage. Il y a généralement trois masseuses dans ces salons dont l'une est la chaperonne. C'est auprès de cette dernière que vous choisissez votre type de massage et payez la prestation. « Cela pour éviter que celle qui vous masse ne garde une partie de l'argent pour elle en mentant sur le type de massage », explique notre initié. 15.000 francs CFA pour le massage relaxant, 20.000 francs CFA pour le tonifiant, 30.000 francs CFA pour le « body-body » aussi appelé « nuru massage » ou encore au choix pour le « quatre mains ».

Pour les deux premiers, la masseuse est habillée, de manière sexy certes, mais habillée quand même. Pour le « nuru » ou le « body-body », comme leur nom l'indique, la masseuse toute nue, le corps enduit d'huile le frotte de manière érotique contre celui du client. Pour le tout dernier, deux filles s'affai-

rent sur votre corps, pour les voir nues, il faudra doubler la mise (60.000 francs CFA).

Il est à noter que la finition, comprenez par-là « jusqu'à éjaculation » du massé, est comprise dans les tarifs. Mais sa forme est déterminée par ce que le client paie. La forme standard est celle de la branlette, que la masseuse va pratiquer jusqu'à ce que le liquide blanchâtre soit expulsé. Mais il n'y a pas que les mains. Les adeptes du tantrisme n'y sont pas les bienvenus. Les masseuses proposent également des finitions avec la bouche. Ou encore les branlettes espagnoles, pour celles ayant une forte poitrine qui en jouent pour faire venir ces Messieurs.

### Massage plus

Mais au bout du compte les massages, pour peu que les bourses le permettent, se terminent le plus souvent par des pénétrations. Le massage plus ou quand vous payez entre 50.000 FCFA et 70.000 FCFA, vous avez le droit de coucher avec la masseuse. William avoue avoir eu recours plusieurs fois au massage plus. Cet inconditionnel des callipyges dit ne pouvoir y résister, car il l'affirme que la plupart des masseuses sont fessues. « Une fois enclenché le massage plus, il n'y a plus aucun tabou », confie celui qui a fait de la citation du génial Oscar Wilde son mantra : « Le meilleur moyen de résister à la tentation est d'y céder ».

■ Source : Benbere





## En Côte d'Ivoire : La mort du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly

**P**remier ministre et candidat de la majorité à la présidentielle de cette année, Amadou Gon Coulibaly est mort à l'âge de 61 ans.

Amadou Gon Coulibaly a fait un malaise pendant le conseil de ministres. Il avait 61 ans. Annonce faite par le secrétaire général de la présidence Patrick Achi à la télévision publique.

"J'ai la profonde douleur de vous annoncer que le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, chef du gouvernement, nous a quittés en ce début d'après-midi après avoir pris part au conseil des ministres", a déclaré M. Achi, li-

sant un communiqué du président Alassane Ouattara.

Amadou Gon Coulibaly, dit "AGC", était revenu il y a près d'une semaine de France après deux mois d'hospitalisation pour des problèmes cardiaques.

"Je rends hommage à mon jeune frère, mon fils Amadou Gon Coulibaly qui a été pendant 30 ans mon plus proche collaborateur. Je salue la mémoire d'un homme d'Etat, de grande loyauté, de dévouement, et d'amour pour la patrie", a déclaré le président dans son communiqué.

"Il a incarné cette jeune génération de cadres

ivoiriens de grande compétence et d'extrême loyauté à la Nation. Avec la disparition d'Amadou Gon Coulibaly, la Côte d'Ivoire perd un modèle pour la jeunesse, un exemple de compétence, d'ardeur au travail et d'abnégation", a conclu le président.

Greffé du cœur en 2012, M. Gon Coulibaly avait été accueilli en grande pompe à Abidjan à son retour de France jeudi dernier.

"Je suis de retour pour prendre ma place aux côtés du président (Alassane Ouattara), pour continuer l'œuvre de développement et de construction de notre pays la Côte d'Ivoire", avait-il dit, très souriant.

Officiellement, le Premier ministre était parti le 2 mai pour un "contrôle" en France malgré la fermeture des frontières en raison de la pandémie de coronavirus.

Il avait finalement dû se faire poser un stent, mais assuré être "de retour en forme" alors que son absence prolongée avait mis le feu aux réseaux sociaux.

## Sénégal : Aminata Touré pour le déboulonnement de la statue de Faidherbe

**D**ans le débat passionné autour du déboulonnement de la statue de Faidherbe, l'ancienne Première ministre Aminata Touré y jette son grain de sel.

Mais c'est pour endosser la position radicale de ceux qui pensent que les vestiges coloniaux doivent être rayés et remplacés par des symboles d'une Afrique libre, digne et fière. Avec des arguments à la fois sociologiques et historiques, la présidente du Conseil économique social et environnemental justifie, dans une note parvenue à l'As, pourquoi la statue de Faidherbe doit être remplacée par celle de la Reine du Walo.

«Personnellement, je suis tout à fait d'accord avec le mouvement en cours dans le monde entier de dévouement des signes visibles de l'oppression des Peuples noirs. Notre histoire a commencé bien avant la colonisation et bien avant la traite des noirs, et nous avons de quoi être fiers de notre histoire» il est important

d'enseigner à notre jeunesse qu'elle a des origines dont elle peut se glorifier.

«Nos ancêtres et nos aînées n'ont jamais cessé de se battre pour leur dignité et quand ils ont été vaincus, ils sont tombés armes à la main. Ils ont aussi remporté de nombreuses victoires contre les oppresseurs. Je suis pour qu'on célèbre les combattants et les héros africains, pas les oppresseurs. C'est pourquoi je suis en phase avec le mouvement panafricain qui veut qu'on enlève des espaces publics les statues et symbole de la colonisation et de l'esclavage. Pas pour laisser les espaces vides mais pour y célébrer nos dignes héros que les jeunes d'aujourd'hui connaissent peu. Il faut se rappeler dans les années 80, la plupart des rues de nos villes baptisées par les colons ont changé de nom.

Ce mouvement doit être revitalisé. Nos morts ne sont pas morts, comme disait l'autre, nos héros ne doivent pas mourir, ils doivent conti-

nuer à vivre dans nos cœurs, dans nos cultures, dans nos valeurs, dans nos comportements de tous les jours. Dans ce contexte, je suis d'avis que la statue de Faidherbe à Saint-Louis soit déboulonnée et remplacée par celle de la dernière Reine du Walo, Ndaté Yalla Mbodji, héroïne de la résistance à la colonisation. Elle a affronté Faidherbe en 1855 à la bataille de Diouloulou. Même si elle fut défaite, elle s'est battue jusqu'au bout avant de s'exiler, et son fils Sidiya Ndaté Yalla Diop continua la lutte.

C'est la succession de ces mouvements de résistance à travers le pays et à travers l'Afrique qui nous vaut notre souveraineté d'aujourd'hui. Il est bon que nos jeunes, tous les jours en passant devant les statues de nos résistants et nos héros, se rappelle qu'ils doivent faire montre de patriotisme, de courage et de fierté d'être Sénégalais. Ce mouvement de déboulonnement ne se fait contre personne, il se fait pour nous-mêmes, pour rappeler au monde et surtout à nos peuples que nous ne fûmes pas des soumis, bien au contraire nos ancêtres, nos aïeux ont aimé leur terre et se sont battus contre les envahisseurs et les oppresseurs et nous, leurs héritiers, devons faire preuve de ce même courage pour développer notre pays et le hisser au rang des grandes nations. »





## Fifa/Femafoot : Le président de la Fifa attendu à Bamako !



L'annonce a été faite par le président de la Fédération malienne de football (Fémafaot). En évoquant les contours de la reprise du championnat, Mamoutou Touré a aussi annoncé l'arrivée de son homologue de

la Fifa, Gianni Infantino, à Bamako. C'était lors d'une conférence de presse animée le mardi 30 juin.

Ça sera la première visite du patron de l'instance suprême du football mondial au Mali.

En effet, depuis son élection en 2016 et sa réélection en 2019 à la tête de la Fifa, soit plus de 4 ans de présidence, l'Italo-suisse n'a jamais mis pied au Mali.

Pour ce faire, il ne tardera pas à fouler le sol malien à en croire le président de la Fémafaot qui a annoncé son arrivée à Bamako dans le cadre de la réalisation d'infrastructures sportives notamment la pose de la première pierre d'un second Centre Technique.

Selon ses explications, la Fifa a décidé d'offrir ce deuxième Centre technique au Mali après celui de Kayo (Koulikoro) dans le cadre du programme Fifa Forward.

Ce futur joyau, qui sera construit à Kabala, devrait abriter un grand hôtel de plusieurs étoiles pour l'hébergement des joueurs de l'équipe première, des blocs administratifs et techniques, des dortoirs, la Direction technique, la salle de restauration, des piscines et la salle de gym, etc.

Après cette grande annonce, il reste maintenant à connaître la date de l'arrivée du Boss de la Fifa qui n'a pas été dévoilée par le président de la Fémafaot.

■ **Alassane CISSOUMA**

## Southampton : Blessé, Djenepo déclare forfait pour Everton

Moussa Djenepo est absent du groupe des Saints pour le déplacement à Everton jeudi. L'attaquant malien, après trois matchs de suspension, s'est blessé au mollet et manquera la 34e journée de Premier League.

L'ailier des Aigles souffre d'une blessure au mollet que son coach, Hasenhüttl, attribue à sa longue pause due à sa lourde sanction.

« Nous avons une autre blessure avec Moussa, ce qui n'est pas une coïncidence pour un joueur



qui a eu un temps d'arrêt plus long avec une suspension » a expliqué l'entraîneur des Saints en conférence de presse.

Il a eu moins d'entraînement et de matchs et cela peut parfois entraîner des blessures lors d'un programme intense comme celui-ci ».



## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Vous donnez du souffle et de l'élan à des démarches audacieuses qui s'avèreront payantes. Jupiter n'aura pas froid aux yeux et vous donnera le courage d'affirmer vos ambitions professionnelles. Ne rougissez pas de vouloir décrocher un meilleur poste.

La chance vous sourira notamment en matière d'argent, mais cela n'aura rien à voir avec le hasard, car vous la provoquerez. Vous ne gaspillerez certainement pas vos euros dans des gains improbables dans des jeux. Vous aurez des idées plus réalistes.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Vous vous attèlez à vos occupations avec une attitude constructive et résolue. Vous souhaitez aller de l'avant et vous entraînez les autres dans votre sillon. Vos activités seront porteuses et vos collègues reconnaîtront vos qualités.

Vos soucis seront à mettre sur le compte de questions plus relationnelles que matérielles. Si vous ne gagnez pas d'argent, ce sera parce que l'on refusera de vous en donner. Vous considèrerez ce refus comme une injustice, dont vous demanderez réparation.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Vous pouvez travailler avec une collaboratrice qui vous apporte du réconfort moral. Elle peut vous encourager à continuer vos tâches. C'est grâce à des rencontres dans votre service que vous allez de l'avant. Écoutez vos ambitions professionnelles.

Les finances sont au beau fixe tant que vous ne craquez pas sur des gadgets. Il est utile de revoir votre relation à l'argent. Elle peut être basée sur de mauvaises habitudes. La journée favorise la prise de bonnes résolutions pour stabiliser le budget.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Les dissonances en provenance de la planète rouge pourront vous exposer à des trahisons ou à des formes de chantage plus ou moins déguisées. Neptune ne sera pas en reste. Ces contrariétés pourront vous faire subir une méchante douche écossaise.

Rien ne sera facile ! L'influence perturbatrice de Neptune accentuera le climat de méfiance que vous éprouverez vis-à-vis de votre banque. Certains frais bancaires vous sembleront anormalement élevés. Vos demandes de renseignements resteront sans réponse.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Côté motivation, vous serez au top, de quoi vous donner à fond et de mettre les bouchées doubles dans votre travail. En revanche, si vous devez obéir à des ordres, ce sera plus compliqué. Le ton montera et vous risquerez des conflits avec un supérieur.

Vous aurez de bonnes raisons d'être optimiste, car l'argent ne devrait plus être un trop gros problème en ce moment. Si vous attendez une somme, le versement d'indemnités ou des facilités de paiement, tout devrait se décanter dans le bon sens du terme.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Vous saurez vous imposer auprès de vos collègues ou supérieurs avec une plus grande autorité, mais sans aucune agressivité. Ces échanges vous permettront de dissiper certains doutes et de vous remettre au travail de façon nettement plus efficace.

Financièrement, cela ne sera pas une période de vaches maigres, mais vous ouvrirez votre porte-feuille à bon escient. Vous justifierez vos dépenses par l'entretien de la maison, les divertissements des enfants et une petite part à la fantaisie.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Vous appréciez les collègues avec qui vous travaillez. Ils vous le rendent bien et l'ambiance dans le service est chaleureuse. Parler dans une réunion et donner des idées pourraient être une expérience nouvelle. Attendez-vous à des opportunités agréables.

Les dépenses restent très importantes. Elles apportent des satisfactions sur le moment, mais attention aux regrets. Les frais sont déclenchés par des sorties ou la visite de proches. Les amis occasionnent aussi ces frais. Restez modéré avec les achats.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Si vous êtes directeur de société ou chef d'entreprise, outre l'aspect valorisant de votre statut professionnel, vous aurez une raison supplémentaire de vous accrocher à votre poste : le transmettre à votre enfant ! Vous pensez vraiment à tout...

Contrairement à certains volatiles, vous ne vous laisserez pas plumer aujourd'hui, bien entendu sur un plan strictement financier ! Quelles en sont les raisons ? Elles sont simples : une part de chance, une part de jugeote et un dernier tiers de sagesse...



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Mars vous mettra sous pression. Vos rapports seront tendus avec votre direction et les raisons de vous énerver seront nombreuses. Évitez les réactions à chaud et faites appel à vos alliés du moment, le Soleil et Mercure pour trouver des solutions.

Avec Jupiter dissonant à Neptune, soyez prudent. Car si la chance se manifeste, elle pourrait aussi très vite tourner et pas dans le bon sens, vous mettant ainsi face à des réalités difficiles. Les non-paiements vous vaudront des frais supplémentaires.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Le transit de Mercure dans votre maison X aura pour effet de relancer, de dynamiser votre carrière. Vous serez totalement impliqué dans votre activité. Vous évoluerez dans une période décisive qui vous confrontera à une nouvelle méthode de travail.

Jupiter dans votre secteur d'ombre vous apportera des contrariétés du côté argent. Vous devrez renoncer à un avantage financier, matériel. Vous pourriez vous retrouver dans de réelles difficultés avant de conclure un arrangement qui vous conviendra.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Un nouveau contrat pourrait arriver par un concours de circonstances. Il est important de vous faire confiance, car le poste proposé peut demander des responsabilités. Osez saisir l'opportunité. Un appui d'un supérieur hiérarchique peut vous aider.

Continuez à contrôler le budget. Il s'envole dans différentes dépenses. Les économies sont difficiles. Essayez de dépenser modérément. Pour garder l'équilibre financier, de bonnes astuces sont trouvées. Grâce à votre créativité, vous pouvez bricoler.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Dans votre métier, vous serez très professionnel. Ce ne sera pas le cas de tout le monde... Au final, malgré votre attitude exemplaire, vous ne gagnerez pas plus d'argent que vos collègues. Vos supérieurs ne s'en rendront même pas compte. Décevant !

Vos dépenses superflues ? Aujourd'hui, les dissonances de Saturne vous feront croire qu'elles sont indispensables. Ce sera un leurre... Ami Poissons, vous pourrez même ironiser à propos de toutes ces fourmis soucieuses d'économiser leur argent.



**Promo  
Modem 4G**

**Malitel**  
Proche de vous

**29 000 FCFA**

au lieu de ~~39 900F~~

**- 25%**

**JUSQU'À 10 APPAREILS  
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ**



**4G**

**5 Go  
offerts**

**Malitel**  
Proche de vous



SPiRiT

**Jusqu'au 30 juin 2020**

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official

